

**Finances  
publiques**  
Une politique  
des caisses  
vides au  
service du  
Capital

**Formation**  
La rentrée  
scolaire  
marquée par  
l'austérité

**La Poste**  
Retour sur  
un démontage

**Rapport  
Blocher**  
Migrations,  
mensonges et  
manipulations

**Assurances  
sociales**  
L'assurance  
invalidité à  
la moulinette  
des contre-  
réformes

## Services publics: les enjeux du 23 septembre



**Allemagne:  
le patronat à  
l'assaut des 35 heures.  
Vers un automne  
social chaud?**

## SOMMAIRE

## Perspectives

Les enjeux du 23 septembre 2

Cet « autre monde »  
chez Thatcher et Blair! 2

## 23 septembre

Des caisses vides  
au service du Capital 3Un pays de cocagne...  
pour les employeurs 3-4Des services publics  
sous-développés,  
des déficits limités 4

Préparer le 23 septembre 5

La rentrée scolaire  
marquée par l'austérité 5

## Dossier

La Poste: retour  
sur un démontage 6-7

## Suisse

Migrations, mensonges  
et manipulations 8Congé maternité:  
un oui sans illusion 8L'assurance invalidité  
à la moulinette des  
contre-réformes 9

## International

Allemagne: le patronat  
à l'assaut des 35 heures 10

## Ecouter.Voir.Lire

La finance mondialisée  
de François Chesnais (dir.) 11Le goulag, le peuple des zeks.  
Exposition 11

## Agenda 11

## Dernière

Venezuela:  
la victoire de Chavez 12

## Les enjeux du 23 septembre

La politique des caisses vides répond aux intérêts des classes dominantes.  
La mobilisation du 23 septembre peut indiquer une autre perspective.

AGOSTINO SOLDINI

Les milieux bourgeois ont réussi à faire passer l'idée que la Suisse a un « vrai problème de déficits publics ». Pourtant, ces derniers font pâlir d'envie le monétariste européen le plus convaincu. De plus, ils sont le produit de la politique menée par ces mêmes milieux; celle-ci a stimulé le développement des déficits, notamment par l'octroi d'allègements fiscaux socialement ciblés: c'est la « politique des caisses vides » (cf. pp. 3-4).

Pourquoi les milieux bourgeois ont-ils mené une telle politique au cours des dernières années? Leurs objectifs étaient multiples.

1. Tout d'abord, la persistance de déficits publics a permis d'enlever tout crédit à une politique active de l'emploi de la part des collectivités publiques. Cela était conforme à la logique patronale: la récession là, ne rien faire, laisser aller, d'où la progression du chômage, qui a fourni aux employeurs un bras de levier très efficace pour déréglementer le « marché du travail » et modifier ainsi la répartition de la richesse produite en faveur du Capital.

**Ladite « gauche » s'oppose tellement mollement à la politique des caisses vides que son refus peine à se déceler.**

2. Deuxièmement, les déficits ont été un formidable moyen pour justifier les coupes dans les dépenses sociales, attaquer les services publics et privatiser leurs secteurs rentables.

3. Les déficits ont aussi facilité la remise en cause des droits des salarié-e-s des services publics, des protections contre les licenciements aux dispositions en matière de retraite. Le but était double: généraliser l'arbitraire et

la précarité; tirer vers le bas, en déstabilisant le statut des « stables », les conditions de travail de l'ensemble des salarié-e-s.

4. La réduction de la charge fiscale était un objectif en soi pour les milieux bourgeois, une baisse d'impôts étant toujours bonne à prendre. Signalons au passage qu'en la matière, c'est la règle explicitée par Jeffrey D. Sachs, professeur à l'Université de Columbia, qui s'applique: « Les 5 % les plus riches parmi les contribuables américains ont bénéficié d'environ la moitié des réductions d'impôts et ces riches contribuables attendent clairement que les autres 95 % (les classes moyennes et les pauvres) supportent la majorité des futures réductions de dépenses et des futures augmentations [inévitables] d'impôts. » (L'AGEFI, 7 janvier 2004)

5. La politique des caisses vides a permis également de restreindre la redistribution des revenus, au travers de la fiscalité, en faveur des salarié-e-s. Elle a même accompagné le processus inverse: un transfert de richesses, au détriment des salarié-e-s-contribuables – qui supportent, par leurs impôts, le service de la dette – et au profit des porteurs de titres de la dette, qui en encaissent les intérêts.

Bref, la politique des caisses vides, tout comme sa sœur jumelle – la politique d'austérité –, répond aux intérêts des classes possédantes. L'une et l'autre doivent dès lors être combattues sans concessions. Or, que font les dirigeant-e-s de ladite « gauche »?

Ils/elles s'opposent tellement mollement à la politique des caisses vides que leur refus de cette politique peine à se déceler. Pire encore: il arrive qu'ils/elles soient les meilleurs propagandistes d'opérations visant à transférer encore plus la charge fiscale sur le dos des salarié-e-s, comme dans le cas de la TVA.

De plus, dans toutes les collectivités publiques, ladite « gauche » met en œuvre une politique d'austérité.

Ainsi, avant même d'entrer en fonction, Pierre-Yves Maillard, candidat PS au Conseil d'Etat vaudois, se prononce déjà en faveur de la remise en cause des annuités (les augmentations salariales versées en début de carrière à l'Etat). Plus généralement, il estime que « le gouvernement [vaudois] est plus équilibré qu'avant et je peux suivre Pascal Broulis [le radical à la tête du département des Finances] un bon bout » (Le Temps, 17 août 2004). Il se positionne ainsi à droite de l'éditorialiste de 24 heures, qui caractérise ainsi le prétendu « équilibré » de ce gouvernement: « A l'addition des solutions déjà adoptées et à venir (...), on se rend compte que les chômeurs en fin de droit, les pensionnaires des EMS, les élèves et les enseignants, les employés de l'Etat et du parapublic, pour ne citer que ceux-là, paieront de manière durable un sérieux tribut au redressement des finances. Alors qu'à l'autre bout, les plus favorisés de notre société devront s'acquitter d'un effort sans doute plus modeste et seulement pour une période de trois ans. » (24 Heures, 8 juillet 2004). Il est vrai qu'« à 36 ans, un détour par un gouvernement cantonal peut être vu comme un atout supplémentaire avant le grand saut au Conseil fédéral » (L'AGEFI, 17 août 2004).

Bref, l'avenir est ailleurs. Il passe par le développement de larges mobilisations contre les politiques d'austérité. D'où l'importance de la journée nationale d'actions et de grève organisée dans les secteurs public et parapublic le 23 septembre prochain. Mais il est tout aussi nécessaire d'élaborer une alternative à la politique des caisses vides: une véritable réforme fiscale. Pour garantir à chacune et à chacun l'accès: à une bonne formation et à un système de santé de qualité; à des services publics et des assurances sociales offrant une certaine sécurité face à l'avenir; à une retraite libérée des soucis matériels. Nous y reviendrons.

## Cet « autre monde » chez Thatcher et Blair!

Le 3<sup>e</sup> Forum social européen (FSE) se tiendra à Londres à mi-octobre.  
Une occasion importante d'échanges et de débats.

PAOLO GILARDI

Après Florence en 2002 et Paris en 2003, la troisième édition du Forum social européen (FSE) se tiendra du 14 au 17 octobre à Londres (cf. *La brèche* N°1). La tenue régulière du FSE témoigne de sa vitalité et de l'inscription dans la durée d'un large réseau militant à l'échelle continentale. Ce troisième Forum peut aussi marquer une étape nouvelle pour le mouvement alter-mondialiste.

En 1999, à Seattle, l'irruption dans la cité, barricadée pour le sommet de l'OMC, de milliers d'activistes avait donné une expression publique planétaire au refus de la mondialisation marchande. Le capitalisme triomphant des années 90 connaissait ainsi sa première contestation mondialement médiatisée, synthétisée par un mot d'ordre simple mais radical: « le monde n'est pas une marchandise ». Seattle a ouvert un processus permettant à des centaines de milliers de personnes à travers le monde de se réconcilier avec l'idée de l'action collective et de la dissidence vis-à-vis de l'ordre dominant. Et, en même temps, de prendre conscience de la nature répressive de l'Etat bourgeois: à Göteborg, à Prague, à Barcelone, mais surtout à Gênes, la répression policière a, à chaque fois, été au rendez-vous.

Cette violence du système – qui impose la guerre pour assurer les profits – a été au centre du premier Forum social européen, celui de 2002 à Florence. C'est là qu'a été lancé l'appel à la journée mondiale contre la guerre du 15 février 2003, qui a mis dans la rue des millions de personnes.

Après l'intervention en Afghanistan et avant celle en Irak, Florence a rappelé la dimension « impérialiste » de ces guerres. Le mythe des « guerres humanitaires » était déchiré, qui avait amené des pans entiers de ladite « gauche » – y compris les gouvernements français et italien de l'époque – à soutenir l'intervention de l'OTAN au Kosovo et les bom-

bardements de la Serbie, en 1999. Un an plus tard, en novembre 2003, le FSE de Paris et de Saint-Denis a prolongé ce débat, pointant les impérialismes européens. Conclusion: les mouvements contre la guerre doivent à tout prix conserver leur indépendance vis-à-vis de leurs gouvernements, fussent-ils « opposés à la guerre en Irak ». Une indépendance politique d'autant plus nécessaire que les gouvernements dits « de l'axe de la paix » orchestrent, sans différence aucune avec ceux de « l'axe de la guerre », les mêmes politiques d'austérité, de démantèlement des droits sociaux et des services publics, des politiques qui, justement, tendent à transformer le monde en une marchandise!

Ce sont là des acquis communs des premiers FSE. Qui ne renversent pas le rapport de forces entre patronat et salarié-e-s, défavorable à ces derniers, mais qui ont le mérite d'offrir des éléments de perspectives aux difficiles luttes de tous les jours.

Car, réfléchir en refusant de se laisser enfermer dans le carcan de rapports de force actuels, c'est poser la question des voies vers cet « autre monde », qui n'est pas seulement possible mais surtout nécessaire. Ne pas aborder cette question réduirait l'aspiration à un autre monde à une chimère.

Le troisième FSE se tiendra en octobre à Londres, dans la citadelle des privatiseurs et des va-t-en-guerre.

En Irak, l'impérialisme américain poursuit sa guerre d'occupation, désormais « invitée » par un gouvernement... qu'il a mis en place. Son soutien à l'extension de la colonisation des territoires occupés palestiniens par le gouvernement israélien d'Ariel Sharon est solide. Les élections présidentielles de novembre aux Etats-Unis ne changeront rien de substantiel à cela.

En même temps, l'élargissement de l'Union européenne (UE) à 25 a agi comme un signal, déclenchant une nouvelle vague de contre-réformes antisociales. La Constitution de l'UE,

véritable carcan néo-libéral, est sous toit: en novembre 2003, les mouvements sociaux rassemblés à l'occasion du FSE de Paris avaient lancé un appel à une mobilisation européenne contre sa ratification. Sur tout le continent, le patronat a lancé la bataille pour augmenter le temps de travail, c'est-à-dire pour augmenter le taux d'exploitation des salarié-e-s (cf. p. 10). Les privatisations se poursuivent: le gouvernement Raffarin a gagné sa bataille pour rendre possible celle d'EDF. Les assauts contre les retraites, comme ceux du gouvernement Berlusconi en juillet, s'amplifient. La nouvelle commission européenne présidée par le Portugais Barroso a fait de la politique de libéralisation – du marché du travail en particulier: l'agenda de Lisbonne – sa priorité. C'est cette réalité, notamment, qui indique l'importance du FSE de Londres et qui en nourrit les débats. Elle nous pose des questions essentielles: celle des nécessaires incursions dans le régime de la propriété privée pour assurer la satisfaction des besoins fondamentaux des populations; celle de la construction d'un front anti-impérialiste pour combattre les politiques de guerre; celle des liens à établir entre le refus de la guerre et celui des politiques d'austérité; celle, finalement, de la recomposition d'un sujet social porteur du changement.

C'est pour être partie prenante de ces échanges que le MPS participera au FSE de Londres. Intéressé-e? Prenez contact (cf. p. 12).

## C'EST LE MOMENT DE S'ABONNER!

Utilisez le bulletin inséré dans ce numéro pour faire votre versement au CCP 17-247 469-2, au nom de *La brèche*, case postale, 1000 Lausanne 20. Fr. 20.- pour 12 numéros par an (soutien dès Fr. 50.-).

## IMPRESSUM

## La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch  
abonnement@labreche.ch  
tél. 021 621 89 87  
case postale, 1000 Lausanne 20  
CCP 17-247469-2  
Parution mensuelle

Abonnement annuel: Fr. 20.-  
Abonnement de soutien: dès Fr. 50.-

Editeur responsable: J.-F. Marquis

## Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan, Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller, Alain Gonthier, David Gyax, Robert Lochhead, Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-André Udry, Joël Varone, George Waardenburg, Urs Zuppinger, Guy Zurkinden.

*La brèche* est éditée par le Mouvement pour le socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne représentent cependant pas nécessairement le point de vue du MPS.

# Des caisses vides au service du Capital

Des milliards de déficits, des dépenses publiques qui explosent: voilà le refrain des patrons et des gouvernements. Qu'en est-il? Quelle approche, de gauche, face à ces questions? *La brèche* fait le point à la veille de la journée nationale du 23 septembre.

AGOSTINO SOLDINI

Les déficits publics sont inhérents au fonctionnement du système capitaliste. Ils découlent de la logique d'ensemble de ce système: les coûts provoqués par son fonctionnement (infrastructures de transport, scolarisation, etc.) sont en grande partie socialisés – pris en charge par la collectivité – tandis que les profits sont appropriés de façon privée. Cette contradiction explique le fossé structurel entre les dépenses et les revenus de l'Etat. Ainsi, les déficits sont la règle, les excédents l'exception.

Deuxièmement, dans le système capitaliste, les retournements conjoncturels sont inévitables, consubstantiels au système. Lorsqu'ils se produisent, ils contribuent au développement des déficits. Une dégradation de la conjoncture provoque en effet l'augmentation des dépenses publiques car une large partie des coûts supplémentaires engendrés par une telle dégradation est socialisée: assurance chômage, invalidité, aide sociale, etc.<sup>1</sup>. De plus, une péjoration de la situation économique tend à faire diminuer les recettes fiscales car elle induit une baisse des revenus d'une partie de la population active.

## Aucune «loi d'airain»

Mais il n'y a aucune fatalité, aucune «loi d'airain» dans l'apparition et le développement des déficits publics. Ces derniers sont aussi l'expression de choix économiques et politiques, comme l'illustre l'évolution intervenue en Suisse au cours des années 1990.

1. La relation de cause à effet dont nous avons parlé ci-dessus – récession égale déficit – n'est pas à sens unique. La politique budgétaire restrictive de l'Etat a en effet amplifié la

déprime économique: à la stagnation de la consommation des ménages s'est ajoutée celle des collectivités publiques. L'effet récessif était assuré, d'où l'accroissement des déficits et... du chômage.

**Les déficits publics sont inhérents au capitalisme. Les coûts provoqués par son fonctionnement sont en grande partie socialisés tandis que les profits sont appropriés de façon privée.**

2. Deuxièmement, «l'une des causes de l'endettement de la Confédération (...) est à chercher dans la libéralisation des régies fédérales»<sup>2</sup>. La Confédération a fourni jusqu'à fin 2002 «pour 20,3 milliards de prestations financières aux caisses de pensions de Swisscom, des CFF, de la Poste ainsi que de RUAG [les entreprises d'armement]». De plus, il reste encore des «prestations futures reposant sur une base légale» à verser de l'ordre de 16,1 milliards<sup>3</sup>.

Un phénomène similaire s'est produit dans les cantons. D'après les chiffres de l'Etat du Valais, les injections de fonds publics dans des caisses de prévoyance étatiques y auraient été de l'ordre de 3,754 milliards de francs: 1,48 milliard dans le canton de Berne, 980 millions en Argovie, 745 millions à Lucerne et 549 millions aux Grisons. L'Etat du Valais se prépare, lui, à verser 670 millions<sup>4</sup>. Dans d'autres cantons, ce sont les banques

cantonales qui ont coûté cher aux salarié-e-s-contribuables, à l'image de Genève, où ce sont «3 milliards de francs que le contribuable (...) va payer pour sauver sa banque»<sup>5</sup>.

3. D'autres décisions, en lien aussi avec la privatisation des télécoms, ont influé sur l'évolution des finances publiques. Il en a été ainsi de «l'adjudication tardive» des concessions UMTS (les licences téléphoniques de troisième génération): budgétées à 4 milliards de francs, les recettes n'ont été que de 205 millions<sup>6</sup>. Des aventures financières telles que l'achat/vente de Debitel ont produit des résultats similaires. Cette société allemande de téléphonie mobile avait été acquise par Swisscom pour 4,3 milliards de francs. Sa cession s'est faite pour environ 990 millions de francs, d'où une perte de plus de 3,3 milliards. Or, comme l'indique L'AGEFI, cette dernière «concerne pour plus de deux milliards de francs la Confédération», principale actionnaire de Swisscom<sup>7</sup>. Et «ce ne fut pas son unique déconvenue». D'après les calculs effectués par *Le Temps*, l'ex-régie fédérale aurait dilapidé, dans ses autres aventures à l'étranger, 1,574 milliard supplémentaire<sup>8</sup>.

4. Enfin, depuis le milieu des années 1970, en Suisse tout comme au niveau international, une orientation s'est imposée: elle consiste à limiter ou à diminuer la pression fiscale, en particulier sur le Capital, dans le but, notamment, de favoriser l'apparition des déficits. Cette politique peut être désignée comme la «politique des caisses vides». La famille gouvernementale helvétique unie – des «socialistes» à l'UDC, en passant par les radicaux et les démocrates-chrétiens – en a fait son évangile. D'où son mot d'ordre, unitaire: «Notre quote-



Les caisses vides sont un levier pour casser les conditions de travail. (Photo: V. Verissimo)

part fiscale et notre quote-part de l'Etat doivent figurer parmi les plus basses des pays membres de l'OCDE.»<sup>9</sup>

1. En Suisse, par exemple, «les dépenses nettes en faveur de l'aide sociale ont été multipliées par trois durant la crise» des années 1990 (Office fédéral de la statistique, *Annuaire statistique de la Suisse 2004*, p. 528).

2. *Le Matin*, 14 juillet 2004. La citation est du conseiller national socialiste Jean-Noël Rey. On peut lui faire confiance, il sait de quoi il parle: il fut l'un des moteurs du démantèlement des PTT.

3. Communiqué de presse du Département fédéral des finances, «Caisses de pensions de la Confédération et de ses entreprises: situation financière et perspectives», 27 juin 2003.

4. *Le Nouvelliste*, 11 août 2004.

5. *L'Illustré*, 18 août 2004.

6. «Rapport de la Délégation des finances aux commissions des finances du Conseil national et du Conseil des Etats concernant la haute surveillance sur les finances de la Confédération en 2001», in *Feuille fédérale*, N° 28, 16 juillet 2002, pp. 4296-4298.

7. *L'AGEFI*, 12 mai 2004.

8. *Le Temps*, 19 août 2004.

9. *Lignes directrices des finances fédérales. Objectifs, principes et instruments de la politique budgétaire du Conseil fédéral*, 4 octobre 1999, p. 10.

# Un pays de cocagne... pour les employeurs

AGOSTINO SOLDINI

La politique des caisses vides (cf. ci-dessus) s'articule autour de deux volets, étroitement liés: le refus de s'attaquer aux privilèges et inégalités fiscaux; une politique agressive de défiscalisation, de «sécession des riches», visant à renforcer encore les acquis de ces derniers.

En Suisse, les possédants bénéficient de mille et un privilèges fiscaux, entre autres:

- un système fiscal plein de déductions et d'échappatoires<sup>1</sup>;
- des taux d'imposition sur la

fortune et sur les revenus élevés très réduits;

- des taux d'imposition sur le bénéfice et sur le capital des entreprises extrêmement bas;
- l'absence d'un impôt fédéral sur les successions et les donations, de même que d'un impôt sur les gains en capitaux;
- un fédéralisme fiscal poussé à l'extrême, qui mène au dumping fiscal<sup>2</sup>;
- le sous-développement des inspectats fiscaux, qui manquent cruellement de moyens<sup>3</sup>.

Les milieux patronaux et leurs représentant-e-s se sont

battus, avec succès, pour préserver ces acquis.

Ils ont également limité au maximum le transfert de ressources de la Banque nationale suisse (BNS) aux collectivités publiques. La politique suivie par la BNS a ainsi toujours obéi aux règles de la politique des caisses vides: l'institut d'émission n'a jamais distribué qu'une part très réduite de son bénéfice réel et a géré ses réserves de manière très peu rentable, limitant de la sorte ses versements aux cantons et à la Confédération<sup>4</sup>.

## Sécession des riches

Mais lesdits milieux ont été plus loin, en développant une politique agressive de défiscalisation, à leur avantage, dès les années 1980.

L'impôt fédéral direct (IFD) a ainsi été diminué à deux reprises, en 1985 et 1987. En 1993, Kurt Grüter, sous-directeur à l'Administration fédérale des finances, constatait que «suite aux allègements fiscaux décidés depuis 1985 et à la compensation de la progression à froid, le manque à gagner pour la Confédération

## BRÈVES

### Salaires: le Crédit Suisse clame victoire

«Le marché du travail suisse est, par de nombreux aspects, très proche d'un «vrai» marché.» Ce constat est celui de l'étude publiée en juin par le Crédit Suisse sur le niveau des salaires en Suisse (*Der Schweizer Arbeitsmarkt- viel Lohn und wenig Regulierung*, Economic Briefing N° 37, p. 37) En clair: les mécanismes traditionnels à disposition des salarié-e-s pour vendre collectivement leur force de travail au meilleur prix (le salaire) – l'organisation syndicale, les contrats collectifs de travail, les normes légales – ne pèsent de presque aucun poids dans ce pays. Dominent les instruments d'éclatement des références salariales (caractéristiques d'un «vrai» marché) comme les «accords» d'entreprise ou les primes individuelles. «La négociation salariale entre partenaires sociaux est un facteur important pour une évolution modérée et souple des salaires», précise le Crédit Suisse, en remuant le couteau dans la plaie. On voudrait rédiger un certificat de décès du mouvement syndical helvétique traditionnel que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Les économistes du Crédit Suisse rappellent aussi que «la position de la Suisse en matière de coûts unitaires est relativement bonne en comparaison internationale» et qu'elle «s'est améliorée vis-à-vis de ses principaux concurrents.» (p. 15). Le niveau absolu des salaires n'est pas le critère pour les employeurs afin de mesurer leur «compétitivité». Ce niveau des salaires doit notamment être pondéré par la durée du travail – où la Suisse occupe «une position de tête», selon le Crédit Suisse – et par le niveau de la productivité, très élevé également. C'est ce que mesurent les coûts unitaires, où la Suisse est en pointe.

L'appétit vient en mangeant. Le Crédit Suisse propose ses recettes pour des salaires encore plus souples que souples: il faut augmenter l'offre de main-d'œuvre qualifiée (le chômage pèse suffisamment sur les non-qualifiés). Trois pistes: accroître la migration de main-d'œuvre qualifiée (la naturalisation facilitée en est un moyen; p. 18); augmenter le taux d'activité des femmes (notamment avec le congé maternité et des infrastructures pour petits enfants; p. 20) et augmenter l'âge du départ à la retraite. Voilà un cadre d'ensemble utile de garder à l'esprit à l'heure d'apprécier certaines prises de position patronales.

### Naturalisation facilitée: duo USS-patronat

Les dirigeants de l'Union syndicale suisse (USS) ont tenu une conférence de presse commune avec ceux de l'Union patronale suisse (UPS) en faveur de la naturalisation facilitée pour les jeunes, soumise au vote le 26 septembre. Les patrons veulent davantage de main-d'œuvre qualifiée corvéable (cf. supra); les dirigeants de l'USS s'associent à eux, au nom du combat contre l'UDC, dont le programme converge, sur l'essentiel, avec celui des patrons. La bourgeoisie helvétique n'a vraiment rien à craindre. Evitons un faux débat: les procédures actuelles de naturalisation sont scandaleuses. Les simplifications proposées pour la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> génération sont à soutenir avec un double OUI le 26 septembre.

Mais, premièrement, les avancées sont très modestes: on est très loin du droit du sol et d'un droit à la naturalisation. Deuxièmement, ces avancées vont de pair, dans les lois d'application, avec certains reculs (par exemple un permis de séjour durable comme condition pour une naturalisation ordinaire). Troisièmement, les employeurs exploitent chaque jour le système discriminatoire de gestion et de classement des immigrés pour précariser leur situation et diviser le salariat. Plutôt que de concevoir la lutte pour les droits des immigré-e-s – y compris en matière de naturalisation – comme un moment dans le combat permanent pour réinscrire l'ensemble des salarié-e-s dans un dispositif commun de défense, faisant face aux employeurs, les dirigeants de l'USS pactisent avec le patronat. L'effet est imparable: paix du travail et discriminations en sortiraient ragillardes.

peut être estimé à environ deux milliards par an»<sup>5</sup>.

Cette perte a largement contribué à précipiter les comptes fédéraux dans le rouge dès les premières manifestations du marasme économique, au tout début des années 1990. Les milieux bourgeois ont cependant poursuivi leur politique d'allègements fiscaux. Ils ont ainsi réduit, à deux reprises, en 1993 et 1996, l'imposition des droits de timbre<sup>6</sup>. De plus, ils ont fait passer l'introduction de la TVA, en 1995, ce qui a provoqué le transfert sur le dos des salariés d'une charge fiscale supplémentaire de 2,5 milliards, au profit des milieux industriels, qui ont bénéficié, eux, de la suppression de la «taxe occulte».

### Les milieux patronaux ont développé dès les années 1980 une politique agressive de défiscalisation.

Depuis la fin de 1997, l'économie suisse a cependant connu des taux de croissance plus élevés et les comptes des collectivités publiques se sont très rapidement améliorés. Les organisations patronales et leurs représentants en ont profité pour accélérer encore leur offensive. «C'est ainsi qu'a été adopté en 1998 le taux proportionnel pour l'impôt fédéral direct, que l'impôt sur le capital a été supprimé et que le droit d'émission a été diminué de moitié»<sup>7</sup>.

#### «Aucun pays n'est aussi attractif»

Bref, comme l'indique un récent rapport du Conseil fédéral, «la fiscalité directe des personnes morales s'est sensi-

blement réduite au cours des deux dernières décennies»<sup>8</sup>. Ce rapport a analysé l'évolution entre 1977 et 2000 de l'imposition d'une société anonyme dont le capital et les réserves s'élevaient à 100'000 francs pour un bénéfice de 30'000 francs en 1977. Il arrive à la conclusion que, sise à Zurich, ladite société aurait vu son taux d'imposition baissé de 38,1% à 25,5%, tandis qu'à Berne, il aurait passé de 32,8% à 19,3%.

De surcroît, en Suisse, les entreprises jouissent aussi «parmi tous les pays faisant l'objet de la présente analyse», des «prescriptions sur les amortissements les plus avan-

tageuses»<sup>9</sup>. Enfin, «on ne saurait ignorer non plus qu'une nouvelle entreprise peut bénéficier, à l'échelon cantonal, d'allègements fiscaux voire d'exonération fiscale lors de sa création»<sup>10</sup>.

Une conclusion, irréfutable, s'impose: «aucun pays n'est aussi attractif»<sup>11</sup> au niveau de la fiscalité des entreprises.

Quant au taux d'imposition des hauts revenus, d'après un autre rapport du Conseil fédéral, il a également diminué. C'est tout particulièrement vrai pour l'impôt fédéral direct (IFD). «En 1985, la charge fiscale supportée par un salaire de 130'000 francs se montait à 5,6

pour cent. En 2001, par contre, pour le même salaire corrigé de l'inflation, elle n'était plus que de 4,7 pour cent. Pour un revenu de 260'000 francs, cette charge est passée de 8,8 à 8,1 pour cent pendant la même période.»<sup>12</sup>

Cette politique des caisses vides, combinée avec le retournement conjoncturel, ne pouvait se traduire que par de nouveaux déficits. Ce fut le cas, au niveau de la Confédération, dès 1991.

1. «Grâce aux déductions autorisées par le fisc (...) 480 millionnaires zürichois peuvent déclarer des revenus imposables inférieurs à 50'000 francs par an.» (L'Hebdo, 12 août 2004)

2. Dans la commune schwytzoise de Freienbach, par exemple, qui abrite les industriels Dieter Bührlé et Stephan Schmidheiny, une célibataire disposant d'un revenu d'un million de francs doit s'acquitter d'impôts communaux et cantonaux à un taux inférieur à celui qui s'applique à un revenu brut de 30'000 francs à Bâle, Fribourg et Lucerne (cf. *Work*, 4 avril 2003).

3. Or, «un inspecteur du fisc rapporte en moyenne deux millions de francs par an, alors qu'il ne coûte, toutes charges comprises, que 200 000 francs par an au maximum à la Confédération» (Communiqué de presse du Département fédéral des finances, «Pénurie d'inspecteurs fiscaux?», 29 juin 2000).

4. Ainsi, d'après Thomas Von Ungern-Sternberg, professeur à l'Université de Lausanne, «le manque à gagner pour notre canton [le canton de Vaud] ces dix dernières années a été de l'ordre de 1 milliard de francs!» (24 heures, 30 juillet 2001).

5. *La Vie économique*, 5/1993.

6. Il s'agit d'impôts fédéraux portant pour l'essentiel sur les transactions mobilières, notamment sur l'émission et la négociation de titres.

7. *Lignes directrices des finances fédérales. Feuilles d'information relatives aux lignes directrices du Conseil fédéral. Objectifs, principes et instruments*, octobre 1999, p. 23.

8. «Evolution de la charge fiscale en Suisse de 1970 à 2000», Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Vallender du 14 décembre 1998, p. 57.

9. Gerd Gutekunst und Robert Schwager, *Die Steuerbelastung von Unternehmen in ausgewählten Regionen des erweiterten Alpenraumes. Ermittlung und vergleichende Analyse*, ZEW, 2001, p. 84.

10. «Evolution de la charge fiscale en Suisse de 1970 à 2000», op. cit., p. 56.

11. *L'AGEFI*, 27 janvier 2004.

12. *Work*, 30 avril 2004.



Genève: manifestation de la fonction publique, le 4 mai dernier. En septembre, la mobilisation va-t-elle rebondir?

(Photo: V. Verissimo)

# Des services publics sous-développés, des déficits limités

La droite et le patronat ont construit le mythe de l'endettement «insupportable» de l'Etat. La gauche institutionnelle s'y soumet. Or rien n'est plus faux.

AGOSTINO SOLDINI

En Suisse, les services publics sont sous-développés par rapport aux autres pays européens. Tous les indicateurs le confirment.

• La quote-part étatique désigne le rapport entre l'ensemble des dépenses des collectivités publiques d'un pays, y compris les assurances sociales, et le Produit intérieur brut (PIB) de ce même pays. En Suisse, elle est largement inférieure à la moyenne de celle des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, les 30 pays les plus industrialisés): 38%<sup>1</sup> contre 40,3%<sup>2</sup>. L'écart entre la Suisse et les pays de la zone euro est encore plus prononcé, la quote-part de ces pays étant nettement plus élevée: 48,3%<sup>3</sup>.

• Plus intéressant encore est la quote-part fiscale, qui exprime le rapport entre les recettes fiscales, y compris les cotisations sociales, et le PIB. «Selon les

dernières statistiques disponibles (2002), la quote-part fiscale de la Suisse (31,3%) restait inférieure à la moyenne de celles de tous les pays de l'OCDE. Le résultat d'une comparaison avec les pays de l'UE [Union européenne] est encore plus favorable, puisque la quote-part fiscale de notre pays est la plus basse en Europe après celle de l'Irlande»<sup>4</sup>.

La conclusion de l'Etat-major de prospective de l'administration fédérale est dès lors incontestable: «Par rapport aux autres pays, la Suisse continue d'afficher une charge fiscale globale modérée et une faible quote-part de l'Etat.»<sup>5</sup>

#### Déficits élevés?

«Les finances les plus «saines» d'Europe»: le titre du quotidien *La Liberté* résume la situation financière des collectivités publiques en Suisse. Il est fondé sur les comparaisons internationales effectuées par l'Office fédéral de la statis-

tique et par l'Administration fédérale des finances. Elles attestent ce qui suit:

• Pour ce qui est du déficit budgétaire par rapport au PIB, «la Suisse, contrairement à la plupart des pays européens, n'a jamais atteint la barre des 3%, même en récession».

• «Autre critère de Maastricht: la dette par rapport au PIB, qui ne devrait pas dépasser 60%. (...) la Suisse est à 52% (...). C'est l'un des taux les plus bas: la France et l'Allemagne sont au-dessus de 60%, l'Italie et la Belgique à 110%.»

L'éditorialiste de *La Liberté* en tire la conclusion suivante: «Voilà qui relativise un peu le discours en vogue sur l'état calamiteux des finances publiques, sur les dépenses astronomiques de l'administration (quote-part de l'Etat) et sur le niveau insupportable des impôts (quote-part fiscale). Un discours qui nous vaut, aujourd'hui, un Conseil fédéral redresseur de torts financiers»<sup>6</sup>. Rien à ajouter.

#### Et la dette?

Tous les jours, on nous bassine les oreilles avec le «niveau d'endettement insupportable» des collectivités publiques. Or, comme l'indique l'ancien président du Parti socialiste suisse, Peter Bodenmann, «les dettes, il faut toujours les opposer aux actifs pour avoir une vision objective de la situation. Si l'on additionne les actifs de la Confédération, des cantons et des communes, on s'aperçoit que ces 125 milliards de dettes [de la Confédération] représentent à peine 50% [de ces actifs]. Les avoirs cumulés de la BNS et des banques cantonales sont aussi largement supérieurs à la dette. Enfin, les capitaux du 2<sup>e</sup> pilier sont cinq fois plus élevés que ce montant. Dans l'absolu, la Suisse n'a donc pas de dettes»<sup>7</sup>.

Il en va de même des intérêts payés sur la dette. Ceux-ci doivent être comparés aux revenus du patrimoine, administratif et financier, de l'Etat.

«Selon les calculs du centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich, les revenus du capital [des pouvoirs publics] couvrent 87% des intérêts débiteurs pour les années 1990 à 2000. En 2001, le taux de couverture était même de 100%. On peut conclure que la valeur de la fortune de l'Etat équivalait à peu près à celle de ses dettes»<sup>8</sup>.

Enfin, la doctrine néolibérale prétend que l'augmentation des déficits publics entraînerait une crise de confiance dans les collectivités publiques de la part du «marché des capitaux»: elles devraient ainsi payer des taux plus élevés. Or, rien de tel ne s'est produit en Suisse: les collectivités publiques obtiennent leur argent à des taux extrêmement bas. Le coût moyen de la dette de la Confédération était ainsi «de 3,33% à fin 2003 alors qu'il atteignait 3,49% à fin 2002. Il n'a donc jamais été aussi bas depuis 1970»<sup>9</sup>.

Même les cantons les plus endettés s'en sortent bien. Ainsi, «l'achat des dettes vaudoise et genevoise est très convoité par les investisseurs institutionnels. Les deux cantons (...) obtiennent d'excellentes conditions de refinancement»<sup>10</sup>.

1. [http://www.efv.admin.ch/d/finanzen/oeffin/pdf/oeHH\\_Staatsquote.pdf](http://www.efv.admin.ch/d/finanzen/oeffin/pdf/oeHH_Staatsquote.pdf)

2. *Perspectives économiques de l'OCDE 2004*, Volume 2004/1, N° 75, Juin 2004, p. 278.

3. Idem.

4. «Rapport du Conseil fédéral du 23 juin 2004 sur les motions et postulats des conseils législatifs 2003. Extrait: Chapitre I», in *Feuille fédérale*, N° 29, 27 juillet 2004, p. 4175.

5. Rapport de l'Etat-major de prospective de l'administration fédérale. «Défis 2003-2007. Evolution des tendances et thèmes futurs de la politique fédérale», p. 90.

6. *La Liberté*, 13 décembre 2003.

7. *L'Hebdo*, 8 janvier 2004.

8. Serge Gaillard, *La Vie économique*, 2-2004.

9. *La Vie économique*, 8-2004.

10. *Le Temps*, 17 juillet 2004.

# Préparer le 23 septembre

Les programmes d'austérité se succèdent dans les cantons. Au moment où nous mettons sous presse, des préparatifs démarrent dans plusieurs régions pour une riposte lors de la journée du 23 septembre. Tour d'horizon de nos correspondants (Cf. aussi l'agenda en p.11).

## Genève: rebondir

Malgré deux journées de grève réussies en mai, le Parlement a voté fin juin un budget 2004 encore durci (cf. *La brèche* N° 1, et 2-3). Au niveau salarial: les employés de l'Etat et du secteur subventionné subissent depuis plus de 10 ans la politique d'austérité, qui a comprimé de 13% leur pouvoir d'achat. Le budget 2004 les prive d'une bonne partie des mécanismes salariaux garantis par la loi. La progression de la prime de fidélité n'est que de moitié, la progression de l'annuité est décalée de 6 mois et une indexation de 0,1% est versée rétroactivement sur les salaires de janvier à juin 2004 – alors que la hausse du coût de la vie est de 1,6% à mi-2004!

Du point de vue des effectifs: aucun poste n'a été

accordé aux différents secteurs, hormis quelques régularisations d'employés. A l'Hôpital cantonal, aucun des postes prévus par l'Accord hospitalier signé il y a deux ans, suite à une mobilisation du personnel, n'est créé. Dans l'enseignement, plus de 1000 élèves supplémentaires pour quelque 20 nouveaux postes (cf. ci-dessous)!

Pour l'année prochaine, le Conseil d'Etat veut imposer le cadre d'austérité défini dans son Plan Financier Quadriennal, dont l'objectif est de ramener l'équilibre budgétaire en 2007. Le cartel intersyndical de la fonction publique appelle à une assemblée générale du personnel le mardi 14 septembre pour décider des suites à donner à la mobilisation de ce printemps.

## Fribourg: tous ensemble

«Ailleurs, on a annoncé avec fracas des programmes d'économies. Mais si vous commencez à gratter, vous retrouvez la quasi-totalité des mesures que nous avons prises ici» (*La Liberté*, 11 juin 2004):

Urs Schwaller, le conseiller d'Etat démissionnaire, directeur des Finances, est bien placé pour le savoir: l'austérité budgétaire, et le démantèlement des services publics et sociaux qui en découle, a été au cœur de l'action gouvernementale à Fribourg ces dernières années: hôpitaux, écoles, aide sociale, ... tous les secteurs ont été touchés. Les autorités politiques veulent franchir un pas de plus: une motion «téléguidée par la Chambre du commerce» (*La Liberté*, 1<sup>er</sup> juillet 2004) a été déposée: elle demande une baisse d'impôts de 10%. Suivie par une autre motion exigeant un

blocage des effectifs du personnel de l'Etat.

La riposte a été jusqu'à présent faible: «Nous avons toujours eu un bon dialogue avec la Fédération du personnel [regroupant SSP et Syna], fondé sur la confiance», déclarait Schwaller en juin (*La Liberté*, 11 juin 2004).

Le 23 septembre peut être un tournant. Des salarié-e-s de secteurs très différents – enseignants, garde-forestiers, immigration, personnel de l'université, organisation de femmes – ont décidé d'appeler, avec les syndicats, à la mobilisation. Une grande manifestation unitaire réunira le 23 septembre salarié-e-s et usager-e-s du service public. Elle sera préparée par une assemblée de mobilisation le 31 août.

## Vaud: la grève?

Début juillet, le gouvernement vaudois a présenté des «mesures d'assainissement» à hauteur de 170 millions de francs, dont 119 millions de coupes budgétaires. Cela sera complété cet automne par un second volet de 170 millions, uniquement sous forme de coupes.

Les conséquences sont programmées: baisses de salaires, licenciements par centaines, dégradation des prestations (hausse des effectifs par classes, fermetures de services dans les hôpitaux, baisse des normes d'aide sociale).

La coalition gauche-droite à la tête du Conseil d'Etat – avec un axe radical-socialiste-vert – poursuit la politique des caisses vides menée depuis

plus de 10 ans dans le canton de Vaud, qui frappe les plus démunis. Ainsi le budget 2005 prévoit de supprimer le supplément de Fr. 100.– pour les personnes au bénéfice du RMR (revenu minimum de réinsertion).

Les organisations syndicales et les associations du personnel – SSP, Sud, FSF – convoquent une assemblée générale du personnel, le 9 septembre, qui se prononcera sur l'organisation d'une première mobilisation le 23 septembre. Face à la violence des attaques, les secteurs de la fonction publique et du parapublic vaudois estiment que la grève est le moyen de lutte adéquat sont toujours plus nombreux.

## Valais: coupes sévères

En Valais, peut-être plus qu'ailleurs, les coupes budgétaires auront des effets catastrophiques. L'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) a diminué son budget d'environ 45%. C'est toute l'économie forestière valaisanne qui est menacée. En effet, ces coupes toucheront également le budget – qui chute de 10 à 6 millions – de l'entretien des forêts protectrices contre les avalanches. Les coupes budgétaires touchent tous les domaines. A côté de la restructuration hospitalière, menée par le conseiller d'Etat socialiste

Burgener, l'entrée en vigueur du double frein aux dépenses et à l'endettement va déployer ses effets dès le budget 2005. Les employés d'Etat paieront le prix fort. L'augmentation de la masse salariale ne devra pas dépasser 1%. S'ajoute une attaque brutale aux prestations de leur caisse de pension: il est proposé d'augmenter l'âge de la retraite de 2 ans et de passer d'un système de primauté de prestations – le niveau des rentes est garanti – à celui de primauté de cotisations – les cotisations sont fixées, les rentes dépendant de nombreux aléas.

## Zurich: salaires amputés de 3%

Zurich est une fois de plus à l'avant-garde de l'austérité. Après les coupes brutales dans les hôpitaux, annoncées par l'«éco-libérale» Verena Diener (cf. *La brèche* N° 2-3), après que les plans de économiesuisse pour augmenter les taxes universitaires à Fr. 5'000.– par an ont été discutés par le Conseil de l'Université, dirigé par la directrice de l'instruction, la social-démocrate Regine Aeppli, le 9 juillet le directeur des finances Christoph Huber (UDC) a annoncé que les 40'000 employé-e-s du canton subiront une baisse linéaire de 3% de leur salaire nominal. Une coupe

qui s'ajoute aux mesures précédentes: compensation du renchérissement réduite de moitié, blocage des annuités, etc.

La journée nationale de mobilisation du 23 septembre lancée par le Syndicat des services publics (SSP), 3 jours avant une votation cantonale sur d'autres mesures d'austérité, peut être une excellente occasion pour lancer la mobilisation contre ces mesures. Mais les syndicats, région zurichoise du SSP en tête, traînent les pieds et se refusent, jusqu'à maintenant, à organiser une manifestation.

# La rentrée scolaire marquée par l'austérité

Hausse des effectifs des classes, coupes dans les programmes, diplômes dévalorisés: autant de raisons de se mobiliser le 23 septembre.

A. MICHEL, M. SAVOY, D. BONNARD  
Avec les coupes opérées dans les budgets de l'éducation de plusieurs cantons comme Genève, Vaud et Zurich, la rentrée des classes sera marquée par l'austérité financière. Cela, alors que les moyens investis par élève sont en baisse depuis plus de dix ans<sup>1</sup>.

## Augmentation des effectifs

A Genève, 550 nouveaux élèves sont attendus dans le post-obligatoire – écoles professionnelles comprises – mais aucun poste d'enseignement supplémentaire n'a été créé<sup>2</sup>. Dans le canton de Vaud, 400 nouveaux-elles gymnasiennes, mais pas de nouveaux profs<sup>3</sup>. Le nombre d'élèves par classe sera augmenté jusqu'à 24 ou plus (25 en année de maturité pour certains gymnases!). De tels effectifs accroîtront inévitablement la sélection. Selon certains enseignants, le manque de moyens pourrait laisser jusqu'à 20% des élèves sur le carreau<sup>4</sup>. Le droit de redoublement est maintenant conditionné, dans

certains établissements, à la place disponible.

## Programmes élagués

Autre conséquence de l'austérité, des cours sont supprimés ou leur dotation horaire réduite: dans les collèges genevois<sup>5</sup>, suppression de l'informatique en première année, d'un tiers des enseignements d'introduction à l'économie et au droit et de la 5<sup>e</sup> heure de mathématiques. La diversité de la formation est atteinte. Certaines options ne sont plus offertes que dans certains collèges, à l'image de la musique. Des directeurs d'établissement décident des suppressions – partielles ou complètes – de filières selon des critères d'économie soufflés par leurs supérieurs à l'Etat. Charles Beer, chef social-démocrate du DIP genevois, déclarait dans une conférence à l'université, en mars dernier, au sujet des étudiant-e-s de la filière «HES céramique», menacée de disparition, que ces derniers-ères étaient simplement «en trop petit nombre». Avec ce genre de logique, com-

bien de cours ou d'options d'étude au post-obligatoire sont menacés de suppression?

## Sélection renforcée après la maturité

La maturité n'est pas seulement vidée de son contenu, sa valeur est remise en question. Selon le dernier cahier d'Avenir-Suisse – la boîte à penser du patronat helvétique – sur la restructuration du «paysage de la formation supérieure en Suisse», la maturité fédérale ne devrait bientôt plus suffire pour accéder à des études supérieures. La HEP de Zurich, qui forme les enseignants de plusieurs cantons alémaniques, prévoit de généraliser les tests d'entrée à tous les porteurs de maturité, car les moyens ne suffisent plus et il faut couper net dans les inscriptions<sup>6</sup>.

Le projet d'augmentation des taxes d'études (cf. *La brèche* N°1) risque de représenter une autre barrière à l'entrée des hautes écoles. Avec cette sélection accrue, les «matusards» arriveront directement sur le marché du tra-



Le 23 septembre, de nouvelles manifestations pour le droit à la formation, comme ici à Genève le 13 mai dernier (Photo: L. Guiraud)

vail<sup>7</sup>, ce qui remet fortement en question l'avenir envisagé par la majorité d'entre eux, qui se destinaient à des études supérieures.

## Pour le droit à la formation

Pour les écoles qui dispensent une maturité professionnelle, la situation est la même que dans les collèges-gymnases: l'austérité s'accompagne d'une dévalorisation des diplômes. Rien qu'entre 2000 et 2002, les effectifs dans le post-obligatoire privé ont augmenté à Genève de 10,4%<sup>8</sup>. Ce n'est une solution que pour celles et

ceux qui en ont les moyens!

A l'opposé de cette logique, refuser le démantèlement de l'éducation implique de se battre pour le droit à la formation. Toutes les maturités – professionnelle, gymnasiale et technique – doivent donner le droit d'accéder à des études supérieures. Dès cette rentrée, des moyens financiers publics supplémentaires sont indispensables, ainsi que l'ouverture de nouvelles classes. Cela veut dire aussi se battre pour l'égalité des chances, contre l'aggravation de la sélection. Une étape de cette lutte est une large mobilisation des gymn-

sien-ne-s lors de la journée nationale de défense des services publics le 23 septembre.

1. Le coût d'un élève genevois du primaire a diminué de 30% depuis dix ans (TdG du 29 mai 2004)  
2. www.tdg.ch/accueil/geneve\_en\_direct, 10 août 2004.  
3. 24 heures, 1<sup>er</sup> août 2004  
4. www.tdg.ch/accueil/geneve\_en\_direct, 10 août 2004.  
5. Equivalent des gymnases dans le reste de la Suisse.  
6. Neue Zürcher Zeitung, 9 juin 2004.  
7. Certains sont déjà contraints de travailler pendant le gymnase; cf. 24 heures, 16 juin 2004.  
8. Mémento statistique de l'éducation à Genève, publication du DIP, édition 2003.

# La Poste: retour sur un démontage

Depuis presque une décennie, la libéralisation de la Poste accroît ses ravages. L'initiative «Services postaux pour tous», soumise au vote le 26 septembre, laisse croire qu'elle y mettra un terme. C'est un trompe-l'œil. Etat des lieux et perspectives pour sortir de cette impasse.

MATTEO PORETTI

Le 26 septembre, nous voterons sur l'initiative fédérale «Services postaux pour tous». Cette initiative a été lancée en novembre 2001 par le Syndicat de la communication, avec l'appui du Parti socialiste suisse (PSS) et de l'Union syndicale suisse (USS). Elle a été présentée à l'époque comme «la» réponse syndicale au plan annoncé par la direction de La Poste, début 2001, de fermeture de 700 à 900 bureaux postaux. Aujourd'hui, alors que l'initiative est soumise au vote, le patron de la Poste, Ulrich Gygi, annonce que «la restructuration [pour les offices postaux] est presque terminée. On voulait arriver à 2500 [contre 3385 en 2000] et on y est pratiquement» (*Corriere del Ticino*, 14 août 2004). Les restructurations et les suppressions d'emplois se succèdent, de même que l'externalisation de services entiers. L'initiative continue cependant à être présentée par ses initiateurs comme la baguette magique devant permettre de sauver le service postal public.

Avec ce dossier, *La brèche* revient sur les choix qui ont amené la Poste dans cette situation. Dans ce contexte, elle décrypte la portée effective de l'initiative «Services postaux pour tous» et lance le débat sur les axes qui devraient sous-tendre une politique de reconquête des services publics.

## 1998: la fin du monopole public

Le 1<sup>er</sup> janvier 1998, l'ancienne régie fédérale PTT cède la place à deux entités séparées: Swisscom SA et la Poste. Ce changement marque le début d'un processus accéléré de libéralisation et de privatisation des secteurs postaux et de la télécommunication. Il a été préparé depuis des années par le Conseil fédéral et la direction de l'ancienne Régie, à commencer par son patron d'alors, Jean-Noël Rey, actuel conseiller national PS et directeur de DPD, filiale de La Poste française et... l'un des principaux concurrents de la Poste.

Ce bouleversement a été ordonné par le biais de quatre lois. Elles ont toutes un dénominateur commun: la suppression partielle ou totale de l'ancien monopole public.

Dans le secteur de la télécommunication, le monopole est tout simplement aboli. Les entreprises privées peuvent intervenir librement et faire concurrence à la nouvelle société anonyme Swisscom.

Le monopole postal est, quant à lui, réduit à peu de chose. Il a disparu pour les paquets depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Pour les lettres, il ne concerne que celles de moins de 1 kg et, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006, ce seuil devrait être abaissé à 100 grammes. Lorsque les PTT existaient encore en tant que régie unique, assurant un service public, les «bénéfices» réalisés dans les activités de télécommunication pouvaient compenser les «pertes» découlant des prestations postales. Cela permettait aux PTT de développer un ser-

vice public global et de qualité répondant aux besoins en matière de télécommunication comme de services postaux.

Avec la division en deux de l'ancienne régie fédérale, la Poste ne peut plus compter sur cette péréquation. En même temps, la réduction croissante du monopole public dont elle bénéficie entame ses recettes. La conséquence coule de source: pour garantir ses marges bénéficiaires, la Poste est entrée dans une période de restructurations permanentes, ayant de lourdes conséquences pour les salarié-e-s comme pour les usagers.

La liquidation des PTT était l'un des points forts du programme bourgeois, synthétisé notamment dans les deux *Livres blancs* de 1991 et 1995. L'enjeu était clair: ouvrir aux investissements privés de vastes domaines représentant des marchés «sûrs», déjà fortement développés (du point de vue de leur diffusion géographique comme de leur évolution technologique) et protégés jusqu'alors par la position de monopole de la régie fédérale. En même temps, obtenir des baisses de coûts pour les prestations qui les intéressent, par le biais de la concurrence entre l'ancienne régie et les nouveaux venus, c'est-à-dire, au bout du compte, grâce à la dégradation des conditions de travail et de salaire du personnel travaillant dans ces secteurs.

## Le «modèle» européen

La libéralisation du marché postal (comme de celui des télécommunications) a été «aidée» par celle mise en œuvre au sein de l'Union européenne (UE). La directive édictée en 1997 (directive 97/67/CE) a ouvert la voie à la construction d'un marché postal européen libéralisé – 85 milliards d'euros en 2000 – à disposition des capitaux privés.

## Le «service universel» a pour fonction de rompre le lien entre la garantie d'un tel service et l'existence d'un monopole et de services publics. Donc de lever les obstacles aux privatisations.

Cette directive a introduit la notion de «service universel». Celui-ci est censé garantir à l'utilisateur, à des prix acceptables, des services postaux d'une certaine qualité et accessibles partout. En fait, le concept de «service universel» a pour première fonction de rompre le lien entre la garantie d'un tel service et l'existence d'un monopole et de services publics. Donc de permettre que ce «service universel» soit aussi assuré par des agents privés. Bref, de lever les obstacles aux privatisations.



Une mobilisation nationale, d'une tout autre ampleur que les très nombreuses manifestations locales – ici, Lausanne le 13 février 2002 – serait nécessaire pour bloquer la libéralisation de La Poste. (Photo: V. Verissimo)

Dans ce cadre, la directive introduit une distinction entre services réservés et services non réservés qui, ensemble, composent le «service universel». En Suisse, les premiers sont exclusivement de la compétence de la Poste; il y a donc dans ce cas encore une situation de monopole. Les seconds sont ouverts à la concurrence. En 2002, une nouvelle directive de l'UE (2002/39/CE) a accéléré la libéralisation des services postaux. Une première échéance est tombée le 1<sup>er</sup> janvier 2003, avec la réduction des services réservés au courrier interne de moins de 100 gr. L'ensemble du courrier international a été libéralisé. Une seconde phase est prévue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2006: les services réservés se cantonneront au courrier interne de moins de 50 gr. Enfin, d'ici au 31 décembre 2006, la Commission européenne devra prendre la décision de proposer la libéralisation complète des marchés postaux internes avant la fin 2009. Le Conseil fédéral a repris à son compte la politique de l'UE, même si c'est avec des rythmes légèrement plus lents. Il justifie d'ailleurs ses choix par l'«inévitabilité» nécessité de s'adapter au cadre européen et à la concurrence postale qui en découle.

La libéralisation des services postaux à l'échelle européenne a permis l'émergence de grandes entreprises transfrontalières qui dominent de plus en plus le marché, comme *Deutsche Post*. Ce marché offre d'intéressantes occasions de profits. Un exemple. Depuis janvier 2004, le secteur des paquets est entièrement libéralisé en Suisse. Cela représente un chiffre d'affaires d'environ 800 à 900 millions de fr. En 2001, la Poste contrôlait 78% de ce secteur, contre 82% en 2000. Des chiffres plus récents ne sont pas disponibles. Mais si l'on part de l'hypothèse d'une perte annuelle de parts du marché de 4%, la Poste contrôlerait encore 68% à 70% de ce segment d'activité. En d'autres termes, les entreprises privées capteraient aujourd'hui des activités générant un chiffre d'affaires de 250 à 280 millions de fr. Les principaux concurrents de la Poste dans ce secteur sont Europexpress, filiale de Deutsche Post, et DPD, filiale de la Poste française dirigée par Jean-Noël Rey.

## Restructurations permanentes

Ce nouveau cadre a eu un impact immédiat, comme en témoigne le tableau ci-contre. L'augmentation du chiffre d'affaires et du bénéfice va de pair avec la réduction des effectifs et du réseau postal. Ces évolutions négatives vont se poursuivre. Ainsi, les suppressions d'emplois découlant du plan REMA, impliquant la fermeture de la majorité des centres de tri du courrier, ne sont pas encore comptabilisées. Or REMA prévoit la liquidation de l'équivalent de 2390 emplois à plein temps, touchant 3130 salarié-e-s. Quant aux offices postaux, l'objectif d'Ulrich Gygi était de réduire leur nombre à 2500 en 2005 et il a pratiquement atteint ce but aujourd'hui déjà.

L'externalisation croissante des activités constitue une autre facette de ces restructurations permanentes. Le service des express a été un des premiers à subir ce sort. Les salarié-e-s des départements externalisés ne sont en effet plus soumis à la convention collective de travail (CCT) de la Poste. Leurs salaires et leurs conditions de travail peuvent ainsi être plus ou moins rapidement alignés sur ceux des entreprises privées concurrentes. Ainsi, «pour améliorer la compétitivité et maintenir des conditions cadres en matière de personnel semblables à celles des concurrents privés», la Poste a étudié la possibilité de transformer l'unité d'affaires Car Postal en une société anonyme, entièrement contrôlée par elle. Une telle manœuvre permettrait de soustraire les salarié-e-s de ce secteur à la couverture de la CCT et d'appliquer des salaires différenciés selon les régions. Il en découlerait pour 80 à 90% des salariés de CarPostal une baisse de salaires de l'ordre de 30%. Dans un second temps, il serait possible d'ouvrir cette entreprise aux capitaux privés.

## Bénédiction du PSS et des syndicats

Le Syndicat de la communication, l'USS et le PSS se présentent aujourd'hui avec l'initiative «Services postaux pour tous!» comme les défenseurs du service public. Or, en 1997, ils ont apporté un soutien décisif à la liquidation des PTT, ouvrant ainsi la voie à la vague de libéralisations et de restructurations.

## En 1997, le PSS, l'USS et le Syndicat de la communication ont apporté un soutien décisif à la liquidation des PTT, ouvrant ainsi la voie à la vague de libéralisations et de restructurations.

Exagérations? L'USS a publié en juillet 1997 un document intitulé «Contester? Non! Co-aménager. Oui à la réforme des PTT!» (Documentation USS, Berne, N° 50, juillet 1997). On peut notamment y lire ceci: «Le monopole des télécommunications n'est plus possible [...]. Par contre, le monopole postal garde sa justification en tant que source de financement de la Poste. La réforme des PTT fixe à 2 kg la limite du monopole pour les lettres et paquets: c'est la plus élevée d'Europe. La limite élevée du monopole permettra, dans l'intérêt du pays, de maintenir plus de 1000 offices postaux régionaux qui seraient supprimés si on l'abaissait.» (p. 7) L'USS acceptait ainsi l'élément clé de la libéralisation des PTT: la réduction du monopole public, ouvrant la voie à sa disparition. Quant au maintien de «1000 offices postaux régionaux», on sait ce qu'il en a été.

## LA POSTE SUISSE

Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Chiffre d'affaires net (en milliards de fr.)		5 702	6 022	6 228	6 874	6 888
Bénéfices du groupe (en millions de fr.)		167	118	194	211	366
Effectifs du groupe Poste* (sans apprentis)	42 480	43 853	44 590	44 019	43 764	43 416
Effectifs de La Poste Suisse* (sans apprentis)	41 475	42 568	42 884	42 449	41 995	40 938
Offices postaux		3 476	3 385	3 177	2 921	2 722
Guichets		7 242	6 980	6 795	5 825	5 713

\* Effectifs en équivalent d'emplois à plein temps.

Source: Rapports annuels de la Poste.

Le syndicat Union-PTT, aujourd'hui Syndicat de la communication, s'est engagé sans compter pour faire accepter par le personnel des PTT la liquidation de l'ancienne régie. Il s'est opposé aux quatre référendums lancés contre ce projet. Fin 1996, l'Union PTT a publié un fascicule intitulé, sans rire, « Contrôler le changement ». On y lit notamment qu'« une réforme des PTT s'impose et la Fédération suisse des PTT en a accepté le principe. Et nous avons décidé d'accompagner la réforme de manière critique, constructive mais sans complaisance. » (Cahiers de l'info syndicale, décembre 1996, p. 1). De son côté, le PSS motivait ainsi son soutien aux plans du Conseil fédéral: « [Le Comité central du PSS] s'est prononcé à une nette majorité pour un OUI à la réforme [des PTT], refusant pas conséquent un soutien aux quatre référendums lancés contre celle-ci. La réforme des PTT assure dans les principaux domaines de bonnes conditions pour un service public accessible à tous, dans l'ensemble du pays, de qualité élevée en comparaison internationale et dans le

contexte actuel. » (PSS, Service de presse et d'information, Berne, 21 juin 1997).

### Pas de changement de cap

Ce soutien à la politique de libéralisation ne s'est jamais démenti.

Ulrich Gygi, patron de la Poste, est membre du PSS. Le conseiller fédéral social-démocrate Moritz Leuenberger a, comme chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et des communications (DETEC), piloté la libéralisation du marché postal et les restructurations du géant jaune. De fait, le PSS ne remet pas en cause la libéralisation du secteur postal et l'érosion du monopole public. Il plaide simplement pour une restructuration « socialement supportable ». Et il ne fixe pas la barre trop haut.

REMA en offre un bon exemple. En mars 2003, La Poste a présenté une nouvelle version de ce plan. Le premier plan, rendu public en 2002, prévoyait de remplacer les 18 centres de tri du courrier existants par 3 nouveaux centres. La version

2003 propose 3 centres et 6 centres secondaires. Le premier projet prévoyait la suppression de l'équivalent de 2795 emplois à plein temps. La nouvelle version se « limite » à 2390. Pour le PSS, c'est une grande victoire. « REMA : grâce à Moritz Leuenberger, une réorganisation équitable et sans licenciements. C'est ça, le service public ! » (PSS, communiqué de presse du 27 mai 2003)

Même constat au niveau syndical. Bien que le mécontentement parmi le personnel soit très fort, le Syndicat de la communication n'a jamais cherché à construire un mouvement d'opposition ayant pour objectif de bloquer les restructurations. Ne pas laisser le mécontentement se développer sans contrôle, ne pas laisser se cristalliser l'idée que « le syndicat ne fait rien » et obtenir des plans sociaux en échange de l'acceptation des restructurations: voilà les buts des actions de protestation organisées à chaque nouveau coup dur.

Le Syndicat de la communication contribue ainsi à gérer socialement la politique de libéralisation de la Poste. Le communiqué de presse de la

direction de La Poste annonçant, le 18 janvier 2001, la restructuration du réseau postal – l'origine, rappelons-le, de l'initiative « Service postaux pour tous » – illustre ce rôle: « Les deux syndicats « Communication » et « transfair », qui ont été associés au processus de réorganisation du réseau, apportent en l'occurrence leur appui à la Poste. » Ce rôle est pleinement assumé par la direction du Syndicat de la communication: « Fallait-il se cacher la tête dans le sable et laisser l'érosion du réseau se faire de manière incontrôlée et sans critères précis? Le Syndicat de la communication a relevé le défi dans le seul but de protéger les intérêts de ses membres, l'octroi de prestations de qualité à la population et le maintien d'un service public fort. » (Contexte, 9 février 2001, p. 2).

C'est dans la continuité de cette politique d'adaptation à la politique de libéralisation, jamais démentie depuis une décennie, qu'il faut situer l'initiative « Services postaux pour tous » soumise au vote le 26 septembre.

# « Services postaux pour tous » : un trompe-l'œil

MATTEO PORETTI

« Oui à la Poste ! » : c'est avec ce message sur fond jaune, réduit au minimum, que le Syndicat de la communication mène une campagne massive d'affichage et d'annonces publicitaires en faveur de son initiative « Services postaux pour tous ». Soit. Mais, oui à quelle Poste? Cette initiative fournit-elle de nouveaux moyens pour défendre et redévelopper un service postal public? Pour le savoir, il est nécessaire d'en analyser le contenu.

### Pas d'obstacle à la libéralisation

L'initiative propose d'introduire deux nouveaux alinéas (3 et 4) à l'article 92 de la Constitution fédérale réglant la question des services publics. Le premier prévoit que la Confédération garantit « un service postal universel répondant aux besoins et aux attentes de la population et de l'économie. La réalisation de cet objectif requiert un réseau d'offices de poste qui couvre l'ensemble du pays. La Confédération veille à ce que les communes soient associées aux décisions relatives au réseau des offices de poste. »

La formulation de cet alinéa est on ne peut plus générale. De fait, son contenu ne se distingue guère de celui de la nouvelle Ordonnance sur la Poste (cf. *Domaine public*, 16 juillet 2004), entrée en vigueur au début de cette année, et conçue par le Conseil fédéral pour poursuivre la restructuration de la Poste et la libéralisation du secteur. Cet alinéa n'impose donc aucune obligation à la Confédération de défendre le service public postal. La conseillère aux Etats bernoise Simonetta Sommaruga, figure du courant ouvertement social-libéral au sein du PSS, est membre du comité d'initiative « Services postaux pour tous ». Elle est très claire: « Si j'avais le sentiment que l'initiative impliquait le renoncement à toute libéralisation, je n'aurais pas accepté de participer à son lancement » (*Le Temps*, 10 juillet 2004).

Même pour le réseau des offices postaux, l'initiative, qui ne fixe pas de critère précis, n'oppose aucun obstacle à la restructuration. Christian Levrat, président du Syndicat de la communication et conseiller national PS, est clair: « la fermeture de bureaux est souvent justifiée... » (*La Liberté*, 18.08.2004). La référence au fait que les « communes soient associées aux décisions relatives au réseau des offices de poste » est d'une portée très limitée. La formulation de l'article est si générale que le Conseil fédéral pourra très bien l'interpréter non pas comme un droit de co-décision mais comme le droit à être consulté, ainsi que le prévoit l'actuelle Ordonnance sur la Poste: « La Poste statue définitivement [au sujet de la fermeture d'un bureau postal] » (art. 7, alinéa 3). Bilan de l'organisation patronale économiste, dans son dossier du 9 août 2004: « les principales exigences des initiants figurent déjà dans la loi sur la Poste ».

Le deuxième alinéa de l'initiative prévoit que « les coûts occasionnés par le service postal universel qui ne sont couverts ni par les recettes des services réservés ni par les redevances de

concession sont pris en charge par la Confédération ». Cela signifie aussi que les recettes générées par les services non réservés (et donc n'étant plus soumis au monopole public) ne serviraient plus à financer le service universel.

### La formulation de l'initiative est si générale qu'elle n'impose aucune obligation à la Confédération de défendre le service public postal.

Or, la couverture par la Confédération des déficits des services réservés n'empêchera nullement la Poste de poursuivre son processus de restructuration et d'externalisation, ni ses attaques aux conditions de travail. En effet, si les services réservés engendrent des pertes, la Confédération pourrait décider, avec la direction de La Poste, de sortir de cette situation déficitaire par une nouvelle série de suppressions d'emplois et de fermeture de bureaux de poste. Cet alinéa n'est pas davantage un moyen pour empêcher la Confédération de réduire encore davantage les services réservés et de poursuivre sa politique de libéralisation. Et si la Poste continue à générer des bénéfices, comme cela a été le cas ces dernières années, la mesure sera tout simplement privée d'effets.

### L'impact d'un Oui

L'initiative « Services postaux pour tous » fonctionne donc comme un trompe-l'œil, depuis son lancement en 2001. Alors que les protestations contre le plan de fermeture des offices postaux annoncé par Ulrich Gygi étaient fortes, la direction du Syndicat de la communication a présenté l'initiative comme l'alternative à cette restructuration. Les mobilisations populaires sont ainsi passées au second plan et ont perdu de leur dynamique; Ulrich Gygi a mené à bien son plan, presque sans entrave; l'initiative n'a rien empêché... et, si elle est acceptée, elle n'empêchera toujours rien.

Ce n'est donc guère le contenu de l'initiative qui motive l'opposition du Conseil fédéral et des milieux patronaux – qui jugent l'enjeu suffisamment peu important pour ne pas faire campagne! « Pour la cheffe de file des opposants à l'initiative au PDC, la Tessinoise Chiara Simoneschi, le texte est moins nuisible que « superflu », explique *Le Temps* du 10 juillet dernier.

L'enjeu, pour eux, est ailleurs: de larges couches populaires pourraient saisir cette votation pour exprimer, avec un vote favorable, leur défiance à la politique du gouvernement, antisociale et creusant les écarts régionaux en démantelant les services publics. Après le refus de la Loi sur le marché de l'électricité (LME) en septembre 2002, après la gifle du 16 mai dernier au Conseil



Sans monopole, pas de service public avec des conditions de travail rendant possible une certaine qualité de prestations aux usagers. (Photo: N. Labrador)

fédéral, un tel vote pourrait encourager celles et ceux qui veulent s'opposer à la nouvelle vague de contre-réformes néolibérales.

### Assez d'illusionnisme

Afin qu'un tel potentiel puisse effectivement s'exprimer, il est cependant nécessaire de rompre avec les jeux d'illusionnistes – dont la fonction, comme tout illusionnisme, est d'éviter de changer la réalité en la faisant paraître pour différente quelle n'est – qui caractérisent l'initiative « Services postaux pour tous ». Il découle trois priorités de cette exigence.

**Premièrement**, le combat pour des services postaux publics doit nécessairement prendre une dimension européenne. L'Union européenne, avec la complicité de ses Etats membres, a construit, dans ce domaine comme dans d'autres, une machine à libéraliser et à privatiser. Cela a permis l'émergence de grandes entreprises transnationales, comme Deutsche Post, qui bouleversent les services postaux dans les pays où ils interviennent massivement. Cette dynamique qui se nourrit elle-même renforce et légitime les contre-réformes lancées à l'échelle nationale. Il faut la stopper, à l'échelle européenne.

**Deuxièmement**, un combat déterminé pour un service postal public pose la question du monopole public. Depuis plus d'une décennie, tout est fait pour présenter le monopole public sur des secteurs d'activités comme archaïque ou « anti-économique ». La qualité des prestations de l'ancienne régie fédérale des PTT illustre au contraire l'efficacité – économique et sociale – que recèle un tel système. Plus fondamentalement, des monopoles publics, protégeant des effets corrosifs du marché, sont une condition

nécessaire pour développer des services publics rendant possible des choix de développement conscients, faisant l'objet de décisions démocratiques impliquant usagers-ères et salariées: Quelle densité de réseau postal, avec quelles prestations, pour répondre à quels besoins sociaux et régionaux? Quelles conditions de travail sont-elles considérées comme normales? Quel prix la collectivité est-elle prête à payer pour cela, et selon quelle clé de répartition? Etc. Pour construire les marges de manœuvres (en termes d'infrastructures, de ressources financières, de savoir-faire accumulés) rendant possibles de tels choix, cela fait sens de réunir sous un même toit, et dans un même monopole public, poste et télécommunication. Tout comme de développer une collaboration systématique dans le domaine des transports – que l'on pense au bilan écologique du « tout camion » actuel! – avec des CFF soustraits, eux aussi, à la logique de libéralisation.

**Troisièmement**, il est nécessaire, à l'occasion de restructurations, d'externalisations, de fermeture d'offices de poste, de chercher à développer systématiquement – et non d'endiguer pour mieux étouffer, comme le fait le Syndicat de la communication – tous les potentiels de protestation et d'opposition à la politique actuelle, existant parmi les salarié-e-s de la Poste (et de ses concurrents privés) comme parmi les usagers-ères. C'est en effet uniquement au cours de telles mobilisations que peut se construire une capacité collective d'actions et de propositions, indispensable pour tenter de bloquer la politique de libéralisation et de privatisation qui ravage aujourd'hui les services publics.

## BRÈVES

## Alusuisse: la FTMH persiste et signe

«*Nous restons mobilisés*»: ce sont les premiers mots du tract distribué le 9 août dernier par la FTMH devant les grilles d'Alcan à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la grève aux usines d'aluminium. On pouvait se demander en quoi la FTMH restait mobilisée, puisqu'elle fit tout son possible, il y a 50 ans, pour empêcher cette grève (cf. *La brèche* N° 2-3). La réponse tombe quelques lignes plus bas: «*En 2004, une seule question se pose: 50 ans plus tard, la paix du travail est-elle à nouveau menacée?*» On est rassuré: aujourd'hui comme hier la FTMH joue son rôle de gardienne de la paix du travail... Puisqu'en Suisse, et en Valais surtout, les syndicats préfèrent commémorer les grèves plutôt que de les encourager, la FTMH ne pouvait pas ne pas organiser une petite fête en mémoire de cet événement. Ne rien faire aurait équivalu à accepter les critiques émises, en particulier dans le dossier de *La brèche*. Certes, il n'y avait pas beaucoup de monde. Et encore moins d'éléments nouveaux. A ce propos, une petite erreur s'est glissée dans le dernier numéro. Le secrétaire local FOMH durant la grève de 1954 n'était pas Alfred Rey, mais Théodore Frey. Alfred Rey, alors adjoint de Frey et personnellement au courant de cette grève, s'est dit, dans un livre de mémoires, favorable à cette dernière. Il est à remarquer qu'il n'a toutefois jamais pris position contre la politique de sa centrale. La FOMH (aujourd'hui FTMH), comme le reconnaît Serge Baehler dans le numéro 34-35 de *l'Événement syndical*, organe notamment de la FTMH, était opposée à la grève. On ne peut dès lors affirmer, comme l'a fait le tract syndical, que la FOMH avait soutenu les grévistes...

## Genève: contre la grève, la répression

Le 26 août, Eric Decarro, ancien président national du Syndicat des services publics (SSP), et Paolo Gilardi, vice-président de la région de Genève du SSP, ont comparu devant le juge d'instruction Esposito pour y être «*inculpés d'entrave au service général [...], d'instigation (...), et de violation de domicile*». Rémy Pagani, secrétaire régional genevois du SSP, est aussi inculpé. Ces inculpations font suite à l'action menée le jour de la grève de la fonction publique du 14 mai par une cinquantaine de militantes et militants syndicaux. Tôt le matin, ils avaient organisé des piquets pacifiques devant les dépôts des transports publics genevois (TPG). Ce blocage des transports en commun a rencontré un écho plutôt bienveillant parmi la population et largement favorable parmi les chauffeurs des TPG, qui arboraient les badges favorables à la grève. Le Parti radical a, le soir même du 14 mai, demandé publiquement aux TPG de déposer plainte contre le SSP. C'est fait et le juge d'instruction a suivi. Cette plainte constitue un exemple supplémentaire de la volonté de criminaliser les luttes collectives des salarié-e-s, dès qu'elles prennent une forme déterminée. Notre solidarité sera nécessaire.

## Rencontre internationale de jeunes

Une quinzaine de jeunes membres ou sympathisants du MPS/BFS ont participé aux XXI<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Jeunes Révolutionnaires, qui ont eu lieu en Espagne du 24 au 31 juillet dernier. Le séjour a été riche en débats politiques, échanges et mise en commun d'expériences militantes. Malgré la chaleur torride, les discussions ont entre autre permis l'organisation d'un meeting des jeunes révolutionnaires à l'occasion du Forum social européen (FSE) qui se tiendra à Londres à la mi-octobre. Cette rencontre a aussi été l'occasion de dresser un bilan des attaques contre la formation en Europe. La délégation du MPS/BFS a également participé à l'animation d'un débat sur la situation au Brésil. Tous ses membres sont rentrés enthousiasmés par ces rencontres. Pour davantage d'informations au sujet des Jeunes MPS: [jmps-vd@hotmail.com](mailto:jmps-vd@hotmail.com)

## Migrations, mensonges et manipulations

Le Rapport sur la migration illégale ordonné par Christoph Blocher illustre la politique d'intoxication des esprits développée, depuis des années, par les autorités fédérales.



Les sans-papiers, en particulier, sont stigmatisés pour justifier la politique répressive à leur endroit.

LIONEL ROCHE

Le 29 juin, les chefs des Offices du Département de justice et police (DFJP)<sup>1</sup> ont rendu public un Rapport sur la migration illégale, rédigé à la demande de Christoph Blocher. Ce rapport est un instrument supplémentaire pour imposer la mise en place d'une politique encore plus répressive. Il sera utilisé pour peser sur la suite des débats concernant la Loi sur les étrangers, la Loi sur l'asile et la Loi contre le travail au noir (cf. *La brèche* N° 1 et N° 2-3).

## Manipulation scandaleuse

«*La criminalité des étrangers menace directement la sécurité des populations*»; «*Le travail au noir engendre des pertes considérables pour l'Etat et favorise le chômage*»; «*Les abus du droit d'asile posent des problèmes de sécurité et occasionnent des coûts élevés*»: voilà quelques sentences qui

donnent le ton du message que veut délivrer ce rapport. Un message fondé sur une manipulation scandaleuse des faits et sur des mensonges. Exemples.

## Chiffres manipulés

Le rapport épingle le fait que 55,3% des personnes ayant fait l'objet d'une dénonciation en 2003 étaient des étrangers. Le procédé est particulièrement trompeur. Premièrement, dénonciation ne veut pas dire condamnation. Deuxièmement, ce chiffre ne concerne pas que les migrants «illégaux», comme pourrait le laisser croire son utilisation dans un rapport sur la migration «illégale», mais l'ensemble des personnes de nationalité étrangère dénoncées, quel que soit leur statut en Suisse. Troisièmement, en ce qui concerne les sans-papiers, chaque contrôle par la police est suivi d'une dénonciation pour infraction à la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE). Dénonciation comptabilisée par ce rapport dans la «*criminalité [menaçant] directement la sécurité des populations*». Voilà comment les dominants fabriquent des boucs émissaires!

## Le monde à l'envers

Le travail au noir serait responsable «*de pertes allant jusqu'à 10 milliards de francs par année*». Fisc et assurances sociales en seraient les principales victimes. A quand un rapport du DFJP sur l'évasion fiscale systématique des entreprises et des grandes fortunes, ou sur le pillage du 2<sup>e</sup> pilier par

les assurances privées, qui occasionnent des «pertes», régulières, d'une tout autre ampleur!

Passons sur le fait, à peine évoqué dans le rapport, que la plus grande partie du travail au noir ne concerne que le travail des sans-papiers. L'essentiel est ailleurs. Le travail au noir n'est, en premier lieu, pas le fait des salarié-e-s qui le pratiquent – les sans-papiers ne demandent pas mieux que d'avoir des papiers! – mais des employeurs qui ont besoin de dizaines de milliers d'hommes et de femmes en situation hyperprécaire – sans autorisation légale de séjour – pour pouvoir les soumettre à une exploitation sans vergogne. De plus, il est évident, pour prendre un seul exemple, que la responsabilité de cette situation revient d'abord à Migros ou à Coop qui dictent brutalement leurs conditions aux paysans qui les fournissent, et ensuite seulement aux paysans qui recourent aux services des sans-papiers. Il est dès lors faux d'affirmer que le travail des sans-papiers provoque une augmentation du chômage. Toutes les études sérieuses montrent qu'il y a une stratification du marché du travail. Les étrangers d'émigration récente et les sans-papiers en particulier sont cantonnés à des travaux que les Suisses et les étrangers établis évitent, tant les conditions y sont indécentes.

## Tout répressif

Le rapport propose une série de mesures prioritaires, notamment: le renforcement du contrôle des personnes à la

frontière et sur le territoire suisse, l'harmonisation des pratiques cantonales en matière d'exécution des lois sur l'asile et les étrangers, le renforcement des contrôles pour combattre le travail au noir, la mise en place de programmes de lutte contre la criminalité et la violence dans le cadre des mesures d'intégration (!) de la Confédération, le renforcement de la lutte contre le terrorisme par le biais de contrôles préventifs et de mesures de surveillance, l'exécution des peines de prisons dans les pays de provenance. Bref, du 100% répressif. Quelques-unes de ces mesures seront soumises par Christoph Blocher au Conseil des Etats cet automne. Il s'agit entre autres de la «*détention pour insoumission*» afin de garantir un renvoi effectif, de l'obligation de percevoir une avance de frais en cas de demande de réexamen d'une décision négative, ou de l'extension de la suppression de l'aide sociale à tous les requérants d'asiles déboutés.

Face à une telle campagne d'intoxication des esprits, une campagne d'ampleur et conjointe contre les révisions de la Loi sur l'asile et de la Loi sur les étrangers ne prend que plus d'importance encore.

1. Le rapport sur l'immigration illégale est le fruit d'une collaboration entre l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration et de l'émigration (IMES), l'Office fédéral des réfugiés (ODR), l'Office fédéral de la police (fedpol) et le Corps des gardes-frontière (cgfr).

## Congé maternité: un oui sans illusion

MICHELA BOVOLENTA

L'acceptation du congé maternité fédéral, soumis au vote le 26 septembre, est importante pour les femmes travaillant en Suisse. Ce congé comblera une lacune grave de la législation fédérale, qui fragilise la situation de milliers de femmes venant d'avoir un enfant (cf. *La brèche* N° 2-3).

Cependant, notre engagement en faveur du oui ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'une solution – 14 semaines payées à 80% du dernier salaire – très minimaliste, loin de répondre aux besoins des parents, mères et pères, de jeunes enfants. Pour comparaison, en Suède, la mère qui accouche est protégée contre le licenciement durant 18 mois. Elle bénéficie d'un congé parental de 12 mois (1 mois payé à 90% du dernier salaire, 11 à 80%) auxquels peuvent s'ajouter 3 mois avec une indemnité

forfaitaire. De plus, le père a droit à un mois de congé paternité, avec 90% de son dernier salaire.

Cette votation sur le congé maternité est désormais instrumentalisée à des fins politiques. Lors du lancement de la campagne du Conseil fédéral en juin, Pascal Couchepin s'est empressé d'annoncer que son acceptation permettrait de dépasser «*le blocage politique en Suisse*», après la triple baffé reçue par le Conseil fédéral le 16 mai. Quelques semaines plus tard, c'est la presse qui célébrait «*l'union sacrée*» des femmes politiques de tous bords, réunies pour une conférence de presse commune en faveur du congé maternité fédéral: «*du jamais vu*» pour 24 heures.

La votation sur le congé maternité aurait ainsi pour mission d'unifier et de «pacifier» des forces politiques qui, après

une crise – la votation du 16 mai – tireraient de nouveau à la même corde face à l'«*extrémisme*» de l'UDC. Une incarnation, en sorte, de l'alliance de la gauche officielle et de la «*droite raisonnable*» prônée par les témoins du PSS.

Nous n'entrerons pas dans ce jeu-là. Alors que le patronat et la droite ont lancé une nouvelle vague d'attaques contre les services publics, les assurances sociales et les conditions de travail, les femmes et les salarié-e-s n'ont pas besoin de politique consensuelle – ils et elles ont déjà donné! –, mais de batailles déterminées pour leurs droits, qui ne peuvent être menées qu'en toute indépendance. Le soutien de la droite et des milieux économiques au projet de congé maternité est une exception. Le patronat a besoin de solutions minimalistes lui permettant de mieux

exploiter le potentiel que constitue la main-d'œuvre féminine. Ce congé maternité répond à cela. Tout comme les ouvertures pour améliorer un peu – sous une forme leur garantissant d'en garder le contrôle, c'est-à-dire sans reconnaissance d'un droit – l'offre de structures d'accueil pour les petits enfants.

Un oui le 26 septembre doit donc être conçu comme une étape de la mobilisation des femmes pour de vrais droits dans ce domaine. D'où l'importance de participer activement à la journée d'action du 2 septembre.

## PARTICIPEZ!

2 septembre: journée nationale d'action pour le congé maternité

Plus d'informations: [www.femmesencolere.ch](http://www.femmesencolere.ch) ou 079 647 72 83

# L'assurance invalidité à la moulinette des contre-réformes

La 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité (AI) reprend le modèle de l'assurance chômage. Au nom de la « priorité à la réintégration », elle coupe les prestations et met les bénéficiaires de l'AI sous contrainte. PSS et USS tombent dans le piège et saluent le « bon cap ».

DENISE CHERVET, DAVID GYGAX  
Le Conseil fédéral a présenté en avril dernier les grands axes de son projet de 5<sup>e</sup> révision de l'assurance invalidité (AI). Il veut utiliser cette révision pour imposer un véritable renversement de perspectives, comme lors de la révision de l'assurance chômage réalisée en 1995: lier le versement des prestations de l'assurance à des obligations, des « contre-prestations » imposées aux bénéficiaires (cf. encadré).

## Objectif: 10% de rentes en moins

Le Conseil fédéral a fixé trois objectifs pour la 5<sup>e</sup> révision de l'AI:

1. réduire de 10% le nombre de nouvelles rentes versées dans les années à venir;
2. favoriser la remise au travail des personnes handicapées ou en incapacité de travailler, selon le slogan « n'importe quelle activité plutôt que l'inactivité ». Parallèlement, agir en amont, avant le constat d'invalidité, pour maintenir les salarié-e-s au travail;
3. réaliser des économies immédiates et substantielles aux dépens des bénéficiaires actuels et futurs de l'AI.

Les mesures prévues vont toutes dans le même sens: d'une part pénaliser économiquement les bénéficiaires de rentes AI et les contraindre à se plier à des mesures de réadaptation, d'autre part « prévenir » (comprendre: « empêcher ») la distribution de nouvelles rentes.

Pour justifier de tels choix, le Conseil fédéral prend appui sur la situation financière de l'AI. En 2003, ses comptes ont bouclé avec un déficit de près de 1,5 milliard de francs, sa dette cumulée avoisinant 4,5 milliards. Entre 1990 et 2003, les charges de l'AI ont augmenté de 157% et le nombre de bénéficiaires est passé de 164 000 à 271 000 personnes. 80% des nouvelles rentes sont dues à des maladies et 34% des mêmes nouvelles rentes sont dues à des maladies à caractère psychique.

Les dépenses de l'AI (10 milliards en 2002) ne représentent cependant que 8,4% de l'ensemble des prestations des dites assurances sociales en Suisse<sup>1</sup>. Cette proportion donne la dimension réelle des déficits de l'AI, loin de la « dramatisation » entretenue par le Conseil fédéral.

## Silence sur les vraies causes

Pourquoi cette très forte augmentation des demandes de rentes AI? Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de Pascal Couchepin a ses coupables: il cite « l'élargissement de la notion de maladie et d'incapacité de travail dans notre société » ou encore « la proximité des médecins de famille » qui effectueraient trop facilement les démarches pour octroyer une rente AI à leurs patients.

## Comme les contre-prestations de l'assurance chômage, la « détection précoce » et la réintégration seront des moyens de pression sur les salarié-e-s et les bénéficiaires de l'AI.

Silence par contre sur: l'impact déstructurant du chômage et de la précarité, les conditions de travail qui rendent malade, la pression accrue sur les salarié-e-s dans tous les secteurs d'activité, l'extension du travail du soir et du travail de nuit... Autant de causes avérées, confirmées par de nombreuses études, d'atteintes à la santé des salarié-e-s, pouvant déboucher sur des situations d'invalidité.

Afin d'assainir financièrement l'AI, il serait logique de faire passer à la caisse les employeurs et les actionnaires, qui ont imposé depuis le début des années 90 ces changements brutaux dans la « gestion » des « ressources humaines »<sup>2</sup>. Mais ce n'est pas ce qu'envisage le Conseil fédéral. Au contraire. D'un côté, il veut faire payer l'ensemble des salarié-e-s, par le biais d'une augmentation de la TVA, une taxe sur la consommation particulièrement antisociale (cf. *La brèche* N° 1). De l'autre, il veut « responsabiliser les demandeurs » de rente AI et « les aider à se maintenir sur le marché du travail ». La traduction concrète de ces grands principes en dit long sur les objectifs visés.

## Deux nouveautés redoutables

Le système de « Détection précoce et de suivi » (DPS) est une des deux grandes nouveautés de la 5<sup>e</sup> révision de l'AI. De quoi s'agit-il? En cas d'arrêt de travail temporaire pour maladie, le salarié, son médecin traitant, l'assurance perte de gain du salarié, ou encore l'employeur pourront faire appel à des « centres spécialisés ». « L'objectif [sera] de maintenir [la personne concernée] le plus

longtemps possible dans la vie professionnelle, au lieu d'être obligé de lui accorder une rente plus tard. » La raison invoquée est que l'AI prend aujourd'hui souvent en charge trop tard des salarié-e-s au bénéfice d'un arrêt maladie: il n'est alors plus possible de les maintenir au travail. Dans ce cadre, seuls les médecins des centres AI auront la possibilité d'octroyer une rente. Leur mission est fixée *a priori*: diminuer de 10% le nombre de nouvelles rentes!

## La 5<sup>e</sup> révision de l'AI constitue, avec la révision de l'assurance chômage et celle de la loi sur le travail, une facette des politiques visant à accroître la précarité des salarié-e-s.

La seconde grande nouveauté réside dans la reprise au sein de l'AI du modèle de l'assurance chômage. L'AI octroie actuellement des rentes dans la majeure partie des cas. Le Conseil fédéral

souhaite les remplacer par des indemnités journalières identiques à celles du chômage (70 ou 80% du salaire assuré). Aujourd'hui, les rentes sont octroyées lorsque les possibilités de reconversions professionnelles sont estimées trop faibles. Les assuré-e-s bénéficiant d'une rente ont un statut clair et sûr. Ils ne doivent pas suivre des programmes de réadaptation ou faire des offres d'emplois. Ces rentes sont réexaminées régulièrement, afin de tenir compte d'éventuelles modifications de l'état de santé. Avec la 5<sup>e</sup> révision, les mesures de réintégration, accompagnant le passage aux indemnités journalières, seront prioritaires. Cela se traduira par des obligations pour les personnes bénéficiaires de l'AI. Comme dans le cas de l'assurance chômage, elles devront coopérer, suivre tel programme d'occupation ou de réadaptation, sous peine de subir des sanctions.

## Prestations coupées

La 5<sup>e</sup> révision de l'AI prévoit enfin des coupes importantes dans les prestations. Les rentes supplémentaires pour les personnes mariées seront supprimées (113 millions de fr. d'économies par an). Les

indemnités journalières pour les personnes sans charge d'entretien d'enfants passeront de 80 à 70% du salaire assuré (35 millions). Les frais médicaux de réadaptation seront reportés sur les assurances maladie, et donc payés par les assuré-e-s (78 millions). Le supplément de carrière – faisant évoluer la rente en parallèle à la carrière supposée du salarié en arrêt de travail AI – disparaîtra (74 millions). Tout comme le droit à des prestations rétroactives remontant au début de l'invalidité: le droit à la rente ne s'ouvrira qu'à partir de l'inscription à l'AI. Enfin, le droit à une rente invalidité sera réservé aux salarié-e-s ayant cotisé au moins 5 ans, contre une année aujourd'hui.

1. Office fédéral de la statistique, *infoSocial*, N° 10, 2004. « Les Comptes globaux de la protection sociale, Résultats provisoires 2002 ».

2. Le doyen de l'Ecole des Hautes études économiques de l'université de Lausanne, le professeur Alexander Bergmann, déclare ceci à la revue de l'université: « Je dénonce la manière dont on traite les hommes et les femmes au travail. J'ai toujours détesté la locution « ressources humaines ». Mais aujourd'hui, j'en viens à espérer que ces « ressources humaines » soient seulement traitées comme des ressources. On les respecterait davantage [...] » (*Allez savoir*, juin 2004, p. 31)

## AI: le modèle de l'assurance chômage

DENISE CHERVET, DAVID GYGAX

Le Parti socialiste suisse (PSS) et l'Union syndicale suisse (USS) ont réservé un accueil « globalement positif » au projet de 5<sup>e</sup> révision de l'AI. « Le bon cap! », titre le PSS dans son communiqué du 28 avril dernier. Quant à l'USS, « étant donné les difficultés auxquelles l'AI est confrontée aujourd'hui, [elle] reconnaît la nécessité d'une révision » (communiqué, 28 avril 2004).

La place accordée aux mesures de « détection précoce » et d'intégration est invoquée pour justifier ces appréciations positives. Quitte à passer comme chat sur braise sur les économies. Tout indique cependant que ces mesures constituent la pièce-clé d'une contre-réforme transformant la nature même de l'AI.

Pour le comprendre, faisons un détour par la révision de la loi sur l'assurance chômage (LACI) en 1995. Elle a lié le versement de la majorité des indemnités journalières à l'acceptation par le-la chômeur-euse de fournir une « contre-prestation »: participer à un cours de formation, accepter une occupation temporaire, etc. En 1995, le PSS et l'USS ont soutenu cette réforme: selon eux, il était positif de développer ainsi des « mesures actives » devant aider à la recherche d'un travail. Le bilan est tout autre: ce « changement de philosophie » – les indemnités de chômage ne sont plus un droit pour celles et ceux qui ont cotisé mais sont conditionnelles à une « contre-prestation », c'est-à-dire le passage du *welfare* au *workfare* – a créé des moyens de pression supplé-

mentaires sur les chômeuses et chômeurs pour les contraindre à retourner sur le marché du travail à n'importe quel prix. Par contre, laissant intactes les prérogatives patronales en matière de licenciements, il n'a contribué ni à résoudre le problème de l'emploi, ni à améliorer la situation des personnes au chômage – au contraire!

## Le Parti socialiste suisse et l'Union syndicale suisse ont réservé un accueil « globalement positif » au projet de 5<sup>e</sup> révision de l'AI.

Revenons à l'AI. Le constat d'invalidité et l'attribution d'une rente, même s'il est absolument nécessaire, peut placer les personnes concernées dans un état dont elles auront de la peine à sortir et qui aura, à son tour, des effets négatifs sur leur santé physique et psychique ainsi que sur leur bien-être.

Eviter ces situations devrait effectivement être une priorité, chaque fois que cela est possible. Pour y parvenir, cela exigerait au minimum: – de restreindre rigoureusement le pouvoir sans limite qu'ont aujourd'hui les employeurs de licencier et de plonger des salarié-e-s dans des situations de précarité forte et durable, – de modifier en profondeur les conditions de travail, qui mettent les

salarié-e-s sous pression et font craquer celles et ceux qui ont des fragilités ou qui sont soumis aux contraintes les plus brutales, – d'obliger les entreprises à avoir des quotas de places de travail adéquates réservées à des personnes présentant certains handicaps. Bref, cela exigerait de vraies incursions publiques dans le pouvoir, aujourd'hui absolu, que les employeurs ont de façonner la vie dans les entreprises, et de marquer ainsi, parfois de manière dramatique et indélébile, la santé et la trajectoire de vie des centaines de milliers de femmes et d'hommes. Or, de cela, il n'en est évidemment pas question dans la 5<sup>e</sup> révision de l'AI. Et cela ne fait pas davantage l'objet des préoccupations du PSS et de l'USS. La suite est dès lors courue d'avance. Les mesures de « détection précoce » et de réintégration seront des instruments de pression pour que les salarié-e-s ne fassent pas appel à la bouée de secours de l'AI, ou pour que les bénéficiaires de rentes perdent une sécurité et soient contraints, y compris dans de très mauvaises conditions, à réintégrer le marché du travail.

De ce point de vue, la 5<sup>e</sup> révision de l'AI constitue – avec notamment la révision de la LACI et de la loi sur le travail – une facette supplémentaire des politiques visant à accroître sur le marché du travail la précarité des salarié-e-s face aux employeurs. La combattre est donc de la première importance. Nous y reviendrons.



La 5<sup>e</sup> révision de l'AI: 10% de demande d'AI en moins, mais sans s'attaquer au chômage, ni à la précarité, ni à la mise sous tension permanente des salarié-e-s.

# Allemagne: le patronat à l'assaut des 35 heures

Cet été, DaimlerChrysler a fait plier le syndicat IG Metall dans son bastion du Bade-Wurtemberg. Cette victoire patronale aura des répercussions dans toute l'Europe.

PETER STRECKEISEN

15 juillet 2004: en pleine «pause estivale», 80'000 salariés de DaimlerChrysler (DC) descendent dans la rue. Ils manifestent contre la volonté de la direction du groupe de faire 500 millions d'euros d'économies sur le dos du personnel. La combativité est grande. 2000 salariés occupent près de Stuttgart (Bade-Wurtemberg) la B10, le principal axe routier de la région. Cependant, une semaine plus tard, le 23 juillet, les représentants de la transnationale et ceux du syndicat IG Metall présentent ensemble un accord «ayant un caractère de modèle pour la place économique allemande [Standort Deutschland]», selon le patron de DaimlerChrysler, Jürgen Schrempf. Le président d'IG Metall, Jürgen Peters, comme le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder sont aussi satisfaits. Que s'est-il passé?

## La percée de DaimlerChrysler

Le patron de Mercedes, Jürgen Hubbert, avait menacé de transférer la production des Mercedes classe C de Sindelfingen, près de Stuttgart, le

centre historique du groupe, à Brême ou en Afrique du Sud. L'attaque a été d'une rare brutalité et elle a été lancée contre le bastion du syndicat IG Metall. «Les établissements de Daimler dans le Bade-Wurtemberg sont depuis longtemps au cœur des conflits entre les employeurs et le syndicat IG Metall lors du renouvellement des contrats collectifs de branche. Nulle part, le syndicat n'est aussi fort...» (Handelsblatt, 16 juillet 2004).

Or, l'accord du 23 juillet sanctionne le fait que la direction du groupe a imposé son objectif de 500 millions d'économies, avec la caution d'IG Metall, qui n'a pas cherché à développer la combativité ouvrière qui s'était exprimée. Cet accord prévoit une palette d'attaques aux conditions de travail. Une augmentation de 2,79% des salaires, prévue en juin 2006 par le contrat collectif de la branche, est abandonnée. Le temps de travail passera de 35 à 39 heures hebdomadaires pour le personnel des services, sans compensation salariale. La semaine de 40 heures sera généralisée dans les départements de recherche,

de développement et de planification. Les salaires d'embauche baisseront de 20% environ. Une révision de l'échelle des fonctions aura lieu. En contrepartie, les places de travail sont garanties à Sindelfingen jusqu'en 2012. Et, pour faire bonne mesure, les traitements des membres de la direction sont réduits de 10%.

Six jours après la conclusion de ce «pacte pour l'emploi», le groupe a annoncé que son bénéfice opérationnel avait augmenté de 225% durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2004, à 2,1 milliards d'euros, et que son chiffre d'affaires avait progressé de 9%, à 37,1 milliards d'euros.

Les porte-parole d'IG Metall se sont dépêchés d'expliquer que cet accord ne représentait pas une attaque au contrat de branche et que la semaine de 35 heures restait de mise. *The Economist*, l'hebdomadaire de la City londonienne, est plus réaliste: «Chaque patron en Europe a compris que la semaine de 35 heures a subi un rude coup. (...) La percée psychologique que cela constitue sur le marché du travail allemand ne doit

pas être sous-estimée. Tout indique qu'elle sera durable et qu'elle fera pression sur la France. Il est maintenant urgent que les gouvernements écrivent un scénario convaincant pour l'enterrement définitif des 35 heures.» (31 juillet 2004).

**«Chaque patron en Europe a compris que la semaine de 35 heures a subi un rude coup.»**  
*The Economist*,  
31 juillet 2004

Après Siemens, qui a imposé en juin les 40 heures dans deux fabriques de téléphones portables (cf. *La brèche* N°2-3), la victoire patronale chez DaimlerChrysler est un signal qui a été entendu par le patronat allemand. Les employeurs de la construction veulent passer de 39 à 42 heures, ceux des arts graphiques de 35 à 40, Opel (General Motors) de 35 à 38. Retour aux 40 heures aussi chez Karstadt-Quelle (géant du

commerce), Continental (pneus) ou Thomas Cook (agence de voyage). En septembre, les négociations s'engagent pour le contrat d'entreprise du groupe Volkswagen (VW) La direction veut baisser les coûts de 30%. Christian Wulff, ministre président CDU du Land de Basse-Saxe, le principal actionnaire de VW, demande le retour à la semaine de 40 heures (*Financial Times Deutschland*, 26.7.2004). Sans oublier le gouvernement social-démocrate de Gerhard Schröder, qui veut faire passer le secteur public de 38,5 à 40 heures.

## De la grève de 1984 à la débâcle de 2003

En 1984, les métallos ont fait grève en Allemagne durant 7 semaines pour la semaine de 35 heures. Le gouvernement conservateur d'Helmuth Kohl s'est engagé massivement dans le conflit. Il a bloqué les indemnités versées par l'Agence fédérale du travail aux salariés mis au chômage technique par la grève. Le syndicat IG Metall a ainsi été amené à interrompre la grève pour négocier un compromis avec les entreprises. Celui-ci prévoyait l'introduction progressive de la semaine de 35 heures. Mais, en même temps, cet accord a ouvert la porte à la flexibilisation. Chaque entreprise pouvait choisir sa manière de diminuer le temps de travail. Les entreprises pouvaient continuer à faire travailler 40 heures entre 13% et 18% de leur personnel. Cela a enclenché une dynamique centrifuge, qui a fini par miner la capacité d'action du syndicat IG Metall.

La réunification en 1990 a apporté un autre défi, énorme, pour les syndicats. L'Allemagne comprenait d'un coup de vastes régions, avec des niveaux de salaires et de productivité nettement inférieurs, et un taux de chômage double. En 2003, les métallos de l'est de l'Allemagne se sont mis en grève pour obtenir eux aussi la semaine de 35 heures. La participation à la grève a dépassé les attentes. Cependant, après une campagne hostile massive des médias, des entreprises et de toute la classe politique, IG Metall a interrompu la grève sans avoir obtenu le moindre résultat.

Cette défaite, sans précédent depuis les années 50, a été un signal pour les employeurs: ils pouvaient y aller. La sanction est tombée en février 2004: ils ont obligé IG Metall à accepter dans le contrat collectif de la branche de nouvelles «clauses d'exception» permettant la prolongation du temps de travail dans les entre-

prises. La voie était ouverte à ce qui se passe aujourd'hui.

Pour l'ancien ministre-président CDU du Bade-Wurtemberg, Lothar Späth, le constat est net: «Les syndicats sont prêts à renoncer [aux 35 heures]; il faut simplement que, publiquement, cela ne donne pas l'impression d'un effondrement. Cependant les accords de Siemens et de DaimlerChrysler constituent désormais la base sur laquelle les autres grandes entreprises voudront aussi négocier.» (*Finanz & Wirtschaft*, 11 août 2004). Une opinion largement partagée.

## L'enjeu du temps de travail

La question du temps de travail renvoie à la question de la société dans laquelle nous voulons vivre: comment le travail et la richesse sont-ils partagés? Qui en décide? De quelles libertés individuelles et collectives bénéficions-nous?

Le capitalisme a développé la productivité du travail à un niveau jamais atteint historiquement. Cela crée la possibilité de libérer un temps libre très important pour toutes et tous. Cependant, le capital se dresse contre cette diminution du temps de travail: il vit du travail non payé des salariés qu'il s'approprie sous forme de profits. Il tend donc, en permanence, à l'augmenter en rendant le travail plus intense et... en augmentant le temps de travail.

La tendance historique de la diminution du temps de travail, résultat des innombrables luttes ouvrières menées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, a été brisée. Après s'être imposé aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, ce renversement de tendance, qui marque une victoire majeure du capital, est en train de s'imposer en Allemagne, en France et ailleurs en Europe. En Suisse, où le temps de travail bat déjà tous les records, le patronat de l'industrie des machines s'est ainsi immédiatement saisi de l'exemple allemand pour revendiquer des clauses d'exception permettant aux entreprises de dépasser les 40 heures...

**C'EST LE MOMENT DE S'ABONNER!**

Utilisez le bulletin inséré dans ce numéro pour faire votre versement au CCP 17-247 469-2, au nom de *La brèche*, case postale, 1000 Lausanne 20. Fr. 20.- pour 12 numéros par an (soutien dès Fr. 50.-).



80'000 salariés de DaimlerChrysler ont manifesté le 15 juillet contre les plans de leur direction. Une semaine plus tard, le syndicat IG Metall a néanmoins cédé.

## Schröder et patronat main dans la main

PETER STRECKEISEN

L'offensive patronale contre les 35 heures a lieu dans un contexte marqué par l'Agenda 2010 du gouvernement de Gerhard Schröder, une coalition du Parti social-démocrate (SPD) et des Verts. L'Agenda 2010, lancé au printemps 2003, représente l'assaut le plus complet depuis 50 ans contre les acquis sociaux et économiques des salariés. La fiscalité, les retraites, l'assurance maladie sont touchées. Pour le «marché du travail», les lois Hartz I à IV – du nom du chef du personnel de VW, qui a piloté leur élaboration – encouragent les emplois précaires et temporaires, ainsi que les postes à très bas salaires. La loi Hartz IV constitue une attaque massive contre les personnes au chômage. Les critères définissant un travail convenable ont été durcis. La durée de la couverture chômage est réduite. Quant aux indemnités versées aux chômeurs-euses de longue durée (plus d'une année), elles sont abaissées au niveau de l'aide sociale. Cette dernière mesure concerne 3,2 des 4,4 millions de chômeurs-euses en Allemagne.

## L'Agenda 2010, lancé au printemps 2003, représente l'assaut le plus complet depuis 50 ans contre les acquis sociaux et économiques des salariés.

Le mécontentement provoqué par l'agenda 2010 est très important. Le 3 novembre 2003, les milieux altermondialistes ont organisé une manifestation de 100'000 per-

sonnes à Berlin. Le 3 avril dernier, 500'000 manifestant-es ont défilé dans tout le pays. Depuis cet été, c'est la loi Hartz IV qui cristallise la protestation. Des «manifestations du lundi», sur le modèle de celles organisées en 1989 et qui ont abouti à la chute du régime de l'Allemagne de l'Est, sont organisées dans un nombre croissant de villes. Plus de 90'000 personnes y ont participé le 16 août, contre 40'000 une semaine auparavant.

Le gouvernement Schröder a cependant choisi le passage en force. Il a annoncé qu'il ne modifiera pas Hartz IV. Il a reçu le soutien officiel des associations patronales (*Financial Times*, 18 août 2004).

Cette politique met tous les salariés sous pression et constitue le terreau sur lequel se développent les attaques du capital dans les entreprises. Les directions syndicales ont cependant tout fait pour ne pas rompre

avec la direction du SPD.

C'est dans ce contexte qu'a été lancé, il y a plusieurs mois, le débat pour la création d'un nouveau parti de gauche en Allemagne. Des fonctionnaires des grands syndicats IG Metall et ver.di (services) jouent un rôle de premier plan dans cette initiative. Même l'ancien président du SPD, Oskar Lafontaine, a laissé entendre qu'il pourrait soutenir une telle initiative. Un indice du mécontentement social... et des tentatives, qui ne manqueront pas, pour étroitement «encadrer» une telle initiative. L'Allemagne se prépare ainsi à un automne social chaud. Le 6 novembre, une grande manifestation contre l'agenda 2010 aura lieu à Nuremberg, siège de l'Agence fédérale pour le travail. La dynamique que prendront d'ici là les «manifestations du lundi» façonnera, pour une part, la portée qu'aura ce rendez-vous.



«Nous n'avons pas besoin de Hartz IV, mais de travail»: les «manifestations du lundi» – ici à Magdebourg le 9 août – annoncent-elles un automne social chaud en Allemagne?

# La finance mondialisée

de François Chesnais (dir.), Paris, La Découverte, 2004, 269 pages.

RAPHAËL RAMUZ

«Mondialisation», «Néo-libéralisme», «Financiarisation», notre quotidien résonne de ces notions abstraites par lesquelles sont décrites, par un raccourci souvent mal maîtrisé, les caractéristiques générales de la période historique que nous vivons. Plusieurs chemins sont possibles pour tenter d'analyser ces phénomènes. La tendance actuelle fait la part belle aux grandes entreprises philosophico-politiques déployant des trésors d'abstractions, comme le fameux *Empire* d'Antonio Negri et Michael Hardt. L'ouvrage coordonné par François Chesnais, *La Finance Mondialisée*, offre en quelque sorte le contre-pied de ces approches, en prenant résolument le parti du concret. Il tente en effet de comprendre cette nouvelle période, caractérisée par la domination de la finance, dans ses multiples déterminations. C'est ce qu'annonce le sous-titre du livre: «*racines sociales et poli-*

*tiques, configurations, conséquences*». Dans ce but, Chesnais convoque un certain nombre d'auteurs chargés d'éclairer des pans particuliers de cette «finance mondialisée».

Le spectre couvert est large puisqu'il part des déterminations les plus générales de la configuration actuelle, pour arriver à des analyses beaucoup plus circonscrites. L'ouvrage s'ouvre sur la contribution de Chesnais, traitant du capital de placement (autre nom de la *finance*), que l'auteur analyse selon une perspective à la fois historique, politique et économique. Historique, dans l'appréhension de l'émergence de la domination de la finance. Economique, du fait que cette émergence est replacée dans le cadre des contradictions «classiques» du capitalisme. Et politique, en retraçant les choix qui, en tentant de résoudre, ou plutôt de déplacer, ces contradictions, ont permis la montée en puissance de la finance. Cette

partie «générale» se poursuit par l'article de S. de Brunhoff sur l'instabilité monétaire internationale, et se clôt par celui de Duménil et Lévy analysant le néolibéralisme sous hégémonie étasunienne.

Une deuxième partie regroupe ensuite le traitement des investisseurs institutionnels par C. Sauviat, et un article de D. Plihon consacré à la fragilisation des grandes entreprises dans le cadre de cette financiarisation.

Un troisième groupe de contributions prend pour objet les effets différenciés de la mondialisation financière selon les espaces économiques qu'elle touche: l'Europe – dans ses dimensions de coopération et compétition internationales – est traitée par Jeffers; Rubinstein propose une interprétation de la crise qui touche le Japon depuis le début des années 1990, tandis que Camara et Salama se focalisent sur l'influence, différente selon les pays mais toujours

dévastatrice, de la financiarisation sur les pays en développement.

Le livre se conclut par un chapitre dont l'actualité est brûlante, puisque Mampaey et Serfati y appréhendent les transformations du système militaro-industriel (SMI) américain, à la fois dans la dimension de ses rapports aux investisseurs institutionnels et au pouvoir politique. Le SMI est décrit comme un système très particulier car, d'une part, il bénéficie de fondamentaux beaucoup plus solides que tout autre type d'industrie à l'heure actuelle, et, d'autre part, le SMI est l'objet d'une centralisation politique sans précédent, illustrée notamment par la création du DSN (Département de Sécurité Nationale) après le 11 septembre. Finalement, ils posent l'hypothèse d'une nouvelle «convention» boursière («règle» sur laquelle les marchés financiers fondent leur comportement) succédant à la «conven-



tion internet» de la «nouvelle économie». Celle-ci prendrait la forme d'une «convention» boursière «guerres sans limites», seule à même de soutenir le type d'accumulation dominé par la finance.

Le grand mérite de cet ouvrage est de contribuer à dévoiler les rapports sociaux concrets qui constituent l'abstraction de la finance. Ceci en s'appuyant sur une grande richesse de données mise au service d'une analyse cohérente. Un bon point de départ pour qui cherche à comprendre le monde dans lequel il vit.

## EN BREF...

### Expos photo

● Le musée de l'Elysée à Lausanne expose une sélection des œuvres du photographe René Burri. Ce dernier a participé à la sélection. Ses photos sont regroupées en neuf thèmes dont «la formation de l'œil», «terre de guerre» et «utopies». René Burri, photographe engagé, se méfie des «photos-choc». Il conçoit ses images comme un élément du débat politique. Cette exposition visible au musée de l'Elysée à Lausanne **jusqu'au 24 octobre 2004** retrace le parcours d'un témoin pré-cieux.

● Pierre-Yves Massot, photographe-voyageur, expose un choix de photo dans les locaux d'Impresum à Fribourg (Grand-Places 14a, ouvert au public): **Against!** Le 1<sup>er</sup> mai à Zürich, à Paris ou à St-Petersbourg, les manifestations contre la guerre en Irak ou le World Economic Forum, autant de moments de lutte, de résistances collectives et imaginatives fixées sur papier pour mieux témoigner d'une réalité en mouvement. D'autres travaux de Pierre-Yves Massot sont accessibles sur le site collectif [www.realeyes.ch](http://www.realeyes.ch). On citera **Asile?**, portraits de requérants d'asile en Suisse ou **On Stage**, qui retrace quelques beaux moments de musique.

### BD

● Manu Larcenet continue son «**Combat ordinaire**». Il propose le 2<sup>ème</sup> tome de cette histoire intitulée: «**Quantités négligeables**»! Larcenet poursuit l'histoire de son héros photographe: Marco. Après son refus de coller au standard professionnel (tome 1), Marco monte une expo de ses photos dans une galerie chic à Paris, retourne sur les chantiers navals où travaillait son père pour photographier les ouvriers du chantier et ses anciens amis...

# Le goulag, le peuple des zeks

Exposition au Musée d'Ethnographie à Genève jusqu'au 2 janvier 2005.

CARMEN CRISAN

Le musée d'ethnographie de Genève présente jusqu'à la fin de l'année une remarquable exposition sur le sujet du Goulag. De nombreux documents, objets, dessins et photos d'époque ainsi que des témoignages nous transportent dans ce monde inhumain et humain à la fois, où, malgré le froid, la faim, les humiliations, l'épuisement et la mort, des hommes et des femmes ont survécu jour après jour, durant de nombreuses années, face à l'arbitraire, victimes d'un système répressif impitoyable.

Par une brillante scénographie, le Goulag se matérialise. Nous explorons le quotidien des déportés, les zeks: habitat, nourriture, vêtements, objets, horaires, travail, hiérarchie, etc. Nous sommes au centre de la démarche ethnographique que propose le musée. Il en résulte une description très précise de l'arbitraire et de la violence au cœur du système terroriste du Goulag, qui vise à torturer et briser ce qui fait de nous des

êtres humains: la confiance, la solidarité, l'amitié que l'on peut éprouver les uns envers les autres.

Le point de vue ethnographique, s'attachant à la construction d'un objet d'étude décrit dans l'exposition comme «l'Etat dans l'Etat» ou «Civilisation», n'intègre que très peu le monde extérieur. Les déportés sont arrachés à un monde qui semble appartenir à la normalité pour être projeté dans l'irrationnel. Le Goulag est présenté comme un autre monde: «*Il faut noter que les prisonniers atteignent très souvent leurs lieux de détention par bateau ou par barge. La rivière, le plan d'eau marquent comme dans l'Antiquité la frontière entre les deux mondes.*» (p.37)<sup>1</sup>. Pourtant, bien que cloisonné, le Goulag ne peut pas être saisi en soi et c'est là peut-être une limite de la démarche entreprise ici. La violence et l'arbitraire du Goulag permettent d'éclairer une transformation politique et sociale, d'une très grande vio-

lence elle aussi, qui se déroule hors de ses murs.

En effet, le Goulag est mis en place en 1930 avec le premier Plan quinquennal dont l'objectif est l'industrialisation brutale d'une société principalement agricole. Donnant une nouvelle dimension aux camps mis en place dès les années 20, le Goulag est alors un des instruments d'une politique terroriste, visant à éradiquer physiquement toute possibilité d'opposition politique et sociale au pouvoir totalitaire de la dictature bureaucratique de Staline, à commencer par les rangs du parti bolchévique ayant conduit la révolution d'octobre 1917 – mais pas seulement. La violence inouïe de la politique de Staline impliquait une obéissance totale de la part de la population. «*Dans les mains des dirigeants soviétiques, le Goulag est un instrument redoutable qui permet de mener à bien les décisions les plus fantastiques et de maintenir dans une soumission absolue toutes les couches de la*

*société.*» (p.32) Ainsi le Goulag, qui participait à une politique de terreur de masse, ne visait évidemment pas à rééduquer les détenus par le travail (!), comme l'énonçait la propagande de l'état totalitaire, mais à éduquer ceux qui étaient en dehors des camps: un pas de côté, et tu es envoyé au goulag! Ce rôle du Goulag, évoqué dans le catalogue, reste très marginal dans l'exposition. Celle-ci met davantage l'accent sur le rôle économique et colonisateur des camps – alors que les camps étaient économiquement déficitaires et avaient une production de mauvaise qualité. Le démantèlement des camps du Goulag a débuté en 1953 après la mort de Staline et une vague de grèves dans les camps. Plus de deux millions de détenus y étaient enfermés alors et dix à douze millions de personnes y ont été déportées au total.

Une exposition à voir absolument!

<sup>1</sup> Les pages renvoient au catalogue de l'exposition.



La mise au travail forcée dans le Goulag. Monte-charge en bois. Belomorkanal, 1932.

### Informations pratiques

Cette exposition est visible à l'Annexe Conches du Musée d'Ethnographie de Genève jusqu'au 2 janvier 2005. Ma-Di 10h-17h. Adresse: 7, chemin Calandrini, 1231 Conches. Bus n° 8. 022 346 01 25, [www.expo-goulag.ch](http://www.expo-goulag.ch)

Catalogue de l'exposition: *Goulag, le peuple des zeks* (Fr. 39.-, port en sus). Il peut être commandé au musée: [musee.ethno@ville-ge.ch](mailto:musee.ethno@ville-ge.ch)

En septembre 2004, la Cinémathèque Suisse à Lausanne et le CAC Voltaire à Genève proposent en collaboration avec le Musée d'Ethnographie un cycle de films autour du thème du Goulag.

Pour en savoir plus sur le Goulag: Jean-Jacques Marie, *Le Goulag*, édition PUF, collection «Que sais-je?», 1999.

## AGENDA

### FRIBOURG

Mardi 31 août:

Assemblée de mobilisation pour la journée nationale d'action du 23 septembre, en défense des services publics, à 19h au Café de l'Aigle Noir (rue des Alpes 10, Fribourg).

Jeu 23 septembre:

Manifestation unitaire contre le démantèlement des services publics et le démantèlement social, 18h, Place Python, Fribourg.

### GENÈVE

Jeu 2 septembre:

Réunion de la Coalition genevoise contre la guerre, 18h, Café Allegre (6, rue des Savoises).

Mardi 14 septembre:

Assemblée générale de la fonction publique, 20h, Salle du Faubourg. Org.: Cartel intersyndical de la fonction publique.

Jeu 16 septembre:

«Non à la guerre, non au néolibéralisme!» Soirée de mobilisation pour le Forum social européen, 20h, Maison des associations, Savoises 15. Avec notamment Angela Klein (Euromarchés, Allemagne) et Salma Yacoub (Stop the War Coalition, Angleterre). Org.: *attac geneve, Coalition genevoise contre la guerre, Amis suisses du Monde diplomatique.*

### VALAIS

Jeu 16 septembre:

«Restructurations de la Poste: quelle riposte?», soirée-débat avec un postier lausannois; 19h30, Buffet de la Gare de Sion. Org.: *MPS-Valais.*

### VAUD

Jeu 9 septembre:

Assemblée générale de la fonction publique pour préparer la mobilisation du 23 septembre, 20h15, salle des Cantons du Buffet CFF, Lausanne. Précédée à 19h15 par une assemblée du personnel enseignant. Org.: *SSP, SUD, FSF.*

### SUISSE

Jeu 2 septembre:

Journée nationale de mobilisation pour le congé maternité. Pour plus d'informations sur les actions locales: [www.femmesencolere.ch](http://www.femmesencolere.ch) ou 079 647 72 83

10-12 septembre:

«Comprendre pour transformer»: 1<sup>re</sup> Université d'été d'attac suisse à Vernamiège (VS). Sessions de formation en matinée (9h30-12h30).

Vendredi 10: Capitalisme, néolibéralisme et production d'inégalités, avec M. Husson et H. Schäppi. Multinationales, les acteurs de la mondialisation, avec T. Sablowski et C.-A. Udry.

Samedi 11: Démocratie et droits fondamentaux, avec C. Delphy et A. Demirovic. Le nouvel impérialisme, avec S. Tréillet et C. Zeller.

Dimanche 12: Mode de production capitaliste et crise écologique, avec Jacques Mirenowicz et Alexandra Strickner.

Programme détaillé et informations: [www.suisse.attac.org/uni](http://www.suisse.attac.org/uni) Frais d'inscriptions pour les trois jours (nuitées et repas compris): 200.-, 100.- (étudiants, AVS, etc.). Contact: [attac\\_suisse](mailto:attac_suisse), 15 rue des Savoises, 1205 Genève, [geneve@attac.org](mailto:geneve@attac.org), 022 800 10 40.

# Venezuela : après la victoire de Chavez

L'affrontement qui se joue au Venezuela entre la «révolution bolivarienne» et l'impérialisme américain a des répercussions sur toute l'Amérique latine.



Le 8 août, un million de personnes ont manifesté leur soutien à Chavez et à la «révolution bolivarienne».

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Le référendum du 15 août au Venezuela a débouché sur la victoire du président Hugo Chavez. La mobilisation massive dans les quartiers populaires – la participation a dépassé 80% – a donné plus de 5 millions de Non à la révocation de Chavez, contre 3,6 millions de Oui. C'est une nouvelle étape dans la «révolution bolivarienne», le processus enclenché depuis l'élection à la présidence du Venezuela de Chavez, en 1998. L'opposition, la mal nommée «Coordination démocratique», ne désarme pas. Pas plus que son parrain, l'impérialisme américain. De nouveaux affrontements sont programmés.

### Informez, informez...

Les médias «informent». Chaque jour, nous en avons de nouveaux exemples.

Ainsi, le nouveau gouvernement irakien réinstaura la peine de mort et prépare l'état d'urgence. Les partis qui le composent imposent l'élection en bloc d'une liste unique (!) pour l'assemblée provisoire devant siéger jusqu'à de futures élections: c'est un processus démocratique en marche.

Par contre, au Venezuela, une «opposition démocratique» mène une guerre ouverte contre un président élu. Elle est directement financée par des agences officielles américaines. Cette opposition – dont la colonne vertébrale est constituée de la bourgeoisie vénézuélienne et des vieilles élites politiques s'étant partagé la mise en coupe réglée de la rente pétrolière – a organisé un vrai coup d'Etat en avril 2002, qui a échoué face à la mobilisation populaire. Cette opposition a ensuite imposé un lock-out

de l'industrie pétrolière, de décembre 2002 à février 2003, pour mettre à genoux Chavez en ruinant le pays. Elle a une fois de plus échoué, en particulier face à la résistance des ouvriers de l'industrie du pétrole – ce qui a débouché sur l'émergence d'un nouveau mouvement syndical indépendant dans le pays, l'Union nationale des travailleurs (UNT). Cette opposition, qui instille une vraie haine de classe et raciste à l'égard de Chavez et de ce qu'il représente, n'a pas été réduite au silence. Elle n'a pas été expropriée, en particulier de son contrôle sur les médias du pays. Au contraire, elle a pu organiser la récolte de signatures pour un référendum portant sur la révocation du président Chavez. Ce référendum s'est déroulé en présence d'un grand nombre d'observateurs internationaux mis en place par le Centre Carter et de l'Organisation des Etats américains (OEA), deux organismes qui multiplient les pressions pour «convaincre» Chavez de céder à l'opposition. Ces observateurs ont annoncé que leurs contrôles concordent avec les résultats officiels. Malgré cela, le président Chavez est présenté comme un dictateur et l'opposition appelée «démocratique».

### Un affrontement social qui se radicalise

Pour échapper à cette «information», d'autres repères sont nécessaires. En voici quelques-uns.

Le Venezuela est le 5<sup>e</sup> exportateur mondial de pétrole. Mais c'est aussi un pays où 80% de la population vit en dessous du seuil de la pauvreté et où les inégalités sociales sont aussi profondes qu'au Brésil. Depuis 1958, une élite politique divisée en deux partis s'est partagé le contrôle du pays et de la rente pétrolière, par le biais de la compagnie nationalisée en 1976, PDVSA.

En 1988, le gouvernement de Carlos Andrés Pérez – membre éminent de l'Internationale socialiste – appliqua brutalement les plans d'austérité du FMI, imposant des hausses dramatiques des produits de première nécessité. La protestation populaire fut écrasée dans le sang: des centaines de morts. Sans doute un exemple de (social-)démocratie. Cette répression provoqua une crise dans l'armée, où émergèrent Chavez et un secteur d'officiers nationalistes.

Entre 1981 et 1997, la part du revenu national du 40% les plus pauvres de la population a chuté de 19,1% à 14,7%, alors que celle des 10% les plus riches augmentait de

21,8% à 32,8%. Les coupes dans les budgets de la construction, de la santé et de l'éducation ont été massives. Voilà le contexte de la première victoire électorale de Chavez en 1998 – après une tentative avortée de coup d'Etat en 1992.

La politique sociale n'a pas été au cœur de la politique du gouvernement Chavez au cours de sa première période. La radicalisation du combat mené par les anciennes élites a changé en partie la donne. Sans riposte populaire, le coup d'Etat de 2002 aurait réussi. La réforme agraire et la réforme urbaine – plus de 50% de la population vit dans des bidonvilles – ont reçu une nouvelle impulsion. Après l'échec du lock-out pétrolier en février 2003, le gouvernement a lancé des réformes sociales, appelées «missions», contournant la bureaucratie d'Etat. La hausse du pétrole a facilité leur financement. Les produits de base ont été subventionnés. Des milliers de médecins cubains sont venus développer des dispensaires à la campagne et dans les bidonvilles. Des enseignants cubains ont fait de même.

Parallèlement, l'auto-organisation s'est développée dans les quartiers populaires. Une nouvelle centrale syndicale indépendante, l'UNT, a émergé. La dynamique de ces processus sera décisive lors de prochains chocs. Tout un secteur de l'armée est intriqué aux vieilles élites: il n'y a pas de garantie de ce côté-là. Elle est par définition sensible aux rapports de force sociaux.

### Une option anti-impérialiste

Lors du coup d'Etat d'avril 2002, l'administration Bush s'est précipitée pour saluer les putschistes. Elle n'a pas cessé d'intervenir. L'anti-impérialisme de Chavez n'a pas fléchi dans cette confrontation; il s'est au contraire radicalisé.

Les Etats-Unis sont engagés depuis plusieurs années dans un déploiement continental. Il s'agit à la fois d'imposer l'ouverture illimitée des marchés et le respect des règles du «consensus de Washington» dictées par le FMI et la BM. En même temps, le plan Colombie – lancé par le Démocrate Clinton! – illustre l'intervention politique et militaire des Etats-Unis pour asseoir leur domination, par l'intermédiaire de régimes vassaux. Enjeu d'autant plus important que, ces dernières années, face aux conséquences sociales dévastatrices des politiques néo-libérales, les rébellions populaires se sont multipliées sur tout le continent: Argentine, Equateur, Bolivie, Pérou, Paraguay...

Dans ce cadre, Chavez incarne un anti-impérialisme qui refuse de baisser pavillon... et qui se radicalise. Il dénonce le «consensus de Washington» et la saignée qu'il impose à l'Amérique latine. Il combat, seul, le projet d'Accord de libre échange des Amériques (ALCA). Il s'oppose à l'intervention américano-française en Haïti et au déploiement d'une force d'intervention latino-américaine dans ce pays, sous commandement brésilien.

### Chavez incarne un anti-impérialisme qui refuse de baisser pavillon et qui se radicalise.

Le contraste, précisément, est saisissant, avec le rôle de bon élève du FMI et de Wall Street endossé par la présidence Lula (cf. *La brèche* N° 2-3), et, dans son sillage, par le président argentin Kirchner. Lula qui, le 22 août dernier a déclaré à Santiago du Chili: «*Nous considérons [les Etats-Unis] comme un compagnon [compañero] indispensable pour le Brésil et l'Amérique du Sud*». Avant d'ajouter: «*Je reconnais que [le président Bush] voit dans le Brésil un facteur d'équilibre et de stabilité dans la région*.» (AFP)

Après son échec lors du référendum, la guerre larvée de l'impérialisme américain contre la révolution bolivarienne, relayée par les anciennes élites prédatrices du pays, va reprendre de plus belle. Le Venezuela constitue pour lui en Amérique latine un exemple d'indépendance intolérable. L'auto-organisation et la radicalisation des masses populaires vénézuéliennes seront décisives dans cet affrontement. Mais la solidarité internationale a aussi son rôle à jouer, plus important que jusqu'à maintenant. Face à une telle confrontation, la neutralité n'a pas sa place. ■

[Sources: Gregory Wilpert, «Collision in Venezuela», *New Left Review* 21, mai-juin 2003; Lee Suster, «Venezuela defeats the coupmakers», *Socialist Worker online*, 20 août 2004]

**ALENCONTRE.ORG**

Pour des informations régulièrement mises à jour à propos du Venezuela, visitez le site [www.alencontre.org](http://www.alencontre.org)

## ABONNEMENT

Talon à renvoyer à *La brèche*, case postale, 1000 Lausanne 20, [abonnement@labreche.ch](mailto:abonnement@labreche.ch).

Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, *La brèche*, 1000 Lausanne 20.

### Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-)     de soutien (50.- et plus)  
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom: ..... Prénom: .....

Rue et numéro: .....

NPA et localité: ..... Pays: .....

Adresse mail (facultatif): .....

### J'offre un abonnement à *La brèche*

- normal (20.-)     de soutien (50.- et plus)  
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

### Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom: ..... Prénom: .....

Rue et numéro: .....

NPA et localité: ..... Pays: .....

Adresse mail (facultatif): .....

## CONTACTS

### Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4, [mgs-ge@bluewin.ch](mailto:mgs-ge@bluewin.ch) • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1, [mgs-fribourg@bluewin.ch](mailto:mgs-fribourg@bluewin.ch) • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20, [mgs-vd@fastnet.ch](mailto:mgs-vd@fastnet.ch) • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2, [mgsvs@hotmail.com](mailto:mgsvs@hotmail.com) • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona, [mgs-ti@bluewin.ch](mailto:mgs-ti@bluewin.ch) • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

### Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom: ..... Prénom: .....

Rue et numéro: .....

NPA et localité: ..... Pays: .....

Adresse mail (facultatif): .....